

Récidivistes

Du 18 au 22 octobre, le ministre de la Coopération Charles Josselin est allé porter la bonne parole de la paix dans la région des Grands Lacs, où se prolongent difficilement les accords de Lusaka. Le représentant de la France a évité ostensiblement le Rwanda, plus que jamais dans le collimateur de la Françafrique.

Redisons nettement ce que nous avons plusieurs fois écrit. La récente guerre au Congo-K est une catastrophe. Il n'y a pas d'issue militaire envisageable, parce que des deux côtés de détestables raisons l'emportent sur les défendables. Derrière des raisons de sécurité, contre les forces sans cesse réarmées du *Hutu power* qui commirent le génocide de 1994, certains à Kigali et chez son incertain allié ougandais conduisent des ambitions expansionnistes, économiques sinon politiques, évidemment irrecevables par les Congolais.

En face, Kabila a fait le choix précoce de s'allier avec la nébuleuse du *Hutu power*, l'équipant, l'entraînant, et surtout la relégitimant dans le combat contre "l'envahisseur", qualifié de « *néonazi* » par la télévision officielle.

Même sans être très regardant sur le choix des moyens, c'est celui de trop. Parce que l'adversaire n'a d'autre issue que la guerre à outrance. Après tout, c'est peut-être ce qui plaît à Kabila, le guérillero au long cours. Il espère gagner à l'usure. Il connaît par cœur les ressources politiques et financières des chefs de guerre.

Car à Kinshasa, comme à Kigali et Kampala, ce genre de conflit promeut les profils les moins intéressants, un mixte d'aventuriers et de prédateurs aux antipodes d'une évolution démocratique. C'est pourquoi toutes les pressions doivent être exercées pour un règlement politique.

Or, à quoi joue la France, qui se laissa déjà entraîner là-bas dans l'une des pires ignominies de son histoire ? Kabila a signé en septembre un contrat de près d'un milliard de dollars avec la société d'armements chinoise Norinco, portant, selon *La Lettre du Continent* (30/09/1999 et 14/10/1999) « *sur la fourniture d'une cinquantaine de chars modernes avec leurs pièces de rechange, de transports de troupes blindés, d'artillerie lourde, de munitions et d'une bonne quantité d'armes légères. [...] Le paiement est prévu en or, diamant, cobalt et uranium. Pour utiliser et "instruire" des soldats congolais sur des équipements chinois, "on" recrute actuellement à tour de bras en France. Des anciens des CRAP (Commandos de recherche et d'action en profondeur) sont déjà sur le terrain en mission d'évaluation, et un ancien de la cellule antiterroriste à l'Élysée (non, pas Barril !) recherche une cinquantaine d'instructeurs avec une société de sécurité bien connue de la place* ».

« *On recrute à Paris en ce moment parmi les instructeurs privés sur l'initiative de Dominique E. (avec des anciens du REP) et de Roland C. (société de sécurité privée)* ».

Pendant ce temps, les Rwandais ont acquis une trentaine de chars d'occasion T-55 en Ukraine, avec l'intention probable d'attaquer la capitale du diamant Mbuji Mayi pour financer leur effort de guerre.

Le très spécial homme d'affaires Jean-Yves Ollivier (comparse de Denard aux Comores, pivot du régime Sassou N'Gusso au Congo-Brazza) a initié une opération de "diplomatie secrète" visant un accord entre Kabila, une fraction rebelle que soutient l'Ouganda (menée par Jean-Pierre Bemba) et un groupe de politiciens de l'ex-Zaïre choyés par Paris.

Ollivier y est branché au plus haut niveau. Son action, "secrète", s'accorde parfaitement avec la diplomatie de Charles Josselin. Celui-ci se rend notamment en Ouganda « *pour concocter une Pax Bemba/Kabila en échange d'une négociation avec Khartoum, bien vu à Paris* ». Le but de la manœuvre : « *isoler le Rwanda, toujours le pays is-no-good à Paris* » (LdC, 14/10/1999).

Auparavant, le contrôleur général des armées Raymond Germanos avait rencontré à Libreville Victor Mpooyo, ministre d'État très proche de Kabila, pour discuter du retour d'officiers de la DGSE au Congo-K.

Le jeu est transparent. Assoiffée de revanche, polarisée par son anti-américanisme, la Françafrique n'hésite pas à s'engager corps et âmes dans une alliance de terrain avec les forces du *Hutu power* qui combattent en première ligne. Les CRAPuleries recommencent.

Certes, le jeu de Washington dans la région est plus que discutable. Mais, plutôt que de chercher une fois de plus à faire pire que la CIA, il serait moins coûteux pour tout le monde, et moins indigne, de contester les USA dans les enceintes internationales. Au moins ce type de joute permet de mettre à nu les vrais enjeux, "géopolitiques" ou miniers. Trop d'initiés, sans doute, y perdraient butins et pouvoirs. Alors, on part pour une troisième manche de guerre secrète (après celles de 1990-94 et 1996-97), sur le dos des Congolais et des Rwandais. Tout en continuant de mettre le feu au Congo-Brazza. Halte au feu ! Halte aux fous !

SALVES

Économie de guerre

L'une des raisons du patinage des accords de Lusaka, c'est qu'on rechigne à y mettre les moyens, financiers et humains. Qu'il s'agisse des bailleurs de fonds (pays de l'OCDE, Union européenne, Banque mondiale) ou des fournisseurs potentiels de forces d'interposition (Afrique du Sud comprise). Comme si la guerre coûtait moins cher. Ça dépend pour qui.

D'autre part, l'investissement est dérisoire dans le renforcement des logiques civiles face aux logiques militaires. Alors que les quelques tentatives en ce sens, menées au Kivu notamment, sont parfois capables de résultats inespérés - tout en renforçant les liens sociaux plutôt que de multiplier les orphelins. On parvient même à rappeler aux militaires et miliciens qu'ils sont aussi enfants d'une communauté, d'une famille, d'un terroir...

Une bonne nouvelle quand même, l'acceptation unanime d'un médiateur, conformément aux accords de paix : le Père Matteo Zuppi, de la communauté Sant'Egidio - qui fit des miracles au Mozambique.

Métastases

Les accords de Lusaka prévoyant en principe leur démantèlement, certains éléments du *Hutu power* se sont enfoncés au Burundi où ils ont renforcé et durci les guérillas locales. Du coup, les exactions et représailles sont relancées, nourrissant les extrémismes mimétiques hutus et tutsis. Les organisations de défense des droits de l'homme sont extrêmement inquiètes.

Pour des raisons historiques (pas toutes honorables), la France ne suit pas au Burundi son schéma ethniste habituel. Elle soutient plutôt le Président burundais, un Tutsi qui fait figure de modéré, dont le gouvernement est la cible du *Hutu power* - ailleurs allié de Kabila et de Paris.

Reste qu'il n'y a pas non plus au Burundi d'échappatoire au processus politique. La répression ne résout rien. Le processus de paix d'Arusha a besoin d'un nouveau départ. Et sans doute d'un œil neuf pour mener la médiation. On saluera cependant la mémoire de Julius Nyerere : un homme dont le pouvoir n'a pas éteint la dignité.

Logique de guerre à Brazzaville

La hausse du baril de pétrole fait affluer les dollars sur les comptes du président Sassou N'Guesso (Sassou II), par dizaines de millions. Ce qui tend à éloigner la paix.

Sassou II sera sans doute en meilleurs termes avec TotalFina qu'avec Elf (absorbée) : il a avec la compagnie victorieuse d'excellents amis communs, tels Jean-Yves Ollivier et Charles Feliciaggi.

Également absorbée (par la BNP), la banque Paribas est au cœur des nouveaux financements, très sophistiqués, de la machine de guerre (*LdC*, 16 et 30/09/1999).

La guerre, donc fait rage, particulièrement dans le Lékoumou. Face à la détresse des populations (plus de 500 000 fugitifs, errants et généralement affamés), les évêques congolais sont sortis de leur réserve, le 21 septembre : « *À grande échelle, les femmes, les jeunes femmes, les filles sont violées, déshonorées, bafouées dans leur dignité de femmes. À grande échelle, les enfants, les vieux, les malades, les couches les plus fragiles sont décimés. La mort, tout court, sème la désolation parmi les populations [...] dans les forêts* »¹.

Leur cri a été relayé par les trois présidents (catholique, protestant et orthodoxe) du Conseil des Églises chrétiennes de France. Ils appellent « *solennellement le gouvernement français à intervenir auprès de la Communauté européenne pour qu'elle conduise au plus tôt une médiation politique en faveur d'un cessez-le-feu, de la reprise d'un dialogue et d'une intervention humanitaire massive* » (Communiqué du 30/09/1999).

Pendant une vingtaine de jours en octobre, des militants d'*Agir ici*, de la *Cimade* et *Survie* ont marché quotidiennement avec des Congolais sur le boulevard des Invalides, portant des pancartes de protestation contre l'intervention militaire de la France au Congo-Brazza.

Bien renseignée, *La Lettre du Continent* (14/10/1999) précise quelques aspects de cette intervention. Elle confirme la présence à l'Académie militaire, dans le cadre de l'opération "ADES", de plusieurs dizaines d'"instructeurs" privés, des sous-officiers français « *à la retraite* ». « *Officiellement, ils ne sont que 25* ». Ils « *forment* » 600 soldats congolais. Dès septembre, ceux-ci « *ont monté des opérations commandos dans les fiefs Ninjas* », « *sous le commandement du colonel Garibaldi* ». Voilà une "instruction" très opérationnelle...

Au passage, on comprend mieux pourquoi l'armée française a exigé l'ajout, aux statuts de la Cour pénale internationale de l'article facultatif 124 : il protégera d'éventuelles poursuites pour crimes de guerre les militaires français les plus exposés. Si Jacques Chirac en fait l'option².

D'autres officiers vont au créneau. Un ancien, « *surnommé "le colonel Kosovo"* », a constitué une "police militaire". À la tête d'une autre équipe, le colonel Chantecler « *assure la sécurité du petit tronçon encore en activité du CFCO* », le chemin de fer Congo-Océan.

C'est près du pétrole qu'on retrouve Bernard Courcelle, qui dirigeait le service d'ordre du Front national, le DPS (cf. *Billets* n° 74). Avec quelques hommes, il est là « *pour, officiellement, assurer la sécurité portuaire de Pointe-Noire, à travers la société Marine Sécurité* ».

Sassou II « *bénéficie également des "conseils" de Patrick Olivier et de Dominique Malacrino Marquez, l'ancien bras droit de Bob Denard* », récemment acquitté aux assises dans l'affaire du meurtre du président comorien Abdallah.

Tout cela dans la plus parfaite indifférence des médias (cf. *Ils ont dit*, Paul Moreira).

1. Par une fausse fenêtre qu'expliquent leurs divisions internes et le risque de persécution, les évêques paraissent ensuite mettre à égalité « *les violences inouïes exercées sur les gens, tant par les rebelles que par la force publique* ». Tous commettent des exactions, mais leur échelle n'est pas la même. Les Églises protestantes sont plus explicites quant aux responsabilités respectives. Et l'objectif premier du communiqué épiscopal était d'appeler à des négociations, que Sassou II refuse au nom de son "bon droit".

2. Les ONG de la Coalition française pour la Cour pénale internationale, dont *Survie*, mènent une dernière campagne pour que la France, après la ratification imminente des statuts de la Cour, n'exerce pas cette option.

Écouteurs écoutés

La Lettre du Continent lève un autre lièvre (30/09/1999) : la Direction nationale de l'antiterrorisme (DNAT), sous la férule du commissaire Roger Marion - promu récemment n° 2 de la police judiciaire -, ne voyait pas d'inconvénient à remettre au ministère de l'Intérieur « *d'un pays d'Afrique centrale* » les **écoutes téléphoniques des opposants** de ce pays, passant ou résidant en France.

Ce pays pourrait bien être le Congo-Brazza, très signalé (cf. *Billets* n° 73), mais aussi le Cameroun ou le Centrafrique - terrains de chasse du réseau Pasqua. Ou encore le Tchad. Les familles des opposants en question pourraient avoir quelques ennuis. Bonjour la déontologie !

Les écoutes de la DNAT ont été dénoncées par la DGSE. Il semble en fait que le n'importe quoi franco-africain finit par susciter, ici et là, quelques dissensions.

L'oléoduc dans le tuyau

Alors qu'on annonce pour le 15 novembre l'accord de la Banque mondiale au projet d'oléoduc **Tchad-Cameroun**, la pression se fait plus vive encore sur les récalcitrants.

Le préfet du Logone Occidental, dans la zone pétrolière, a organisé toute une série de réunions. Il demande à l'assistance de dénoncer tous ceux qui sont opposés au projet. Les habitants doivent témoigner leur attachement à Idriss Déby. Collégiens et lycéens sont réquisitionnés pour une grande marche de soutien à la Banque mondiale, à l'occasion de la venue de son vice-président.

Reconvertie dans le spectacle, la Banque a invité à New York un groupe de danseurs sénégalais. Tandis qu'elle tenait en son siège une grande réunion publique, le groupe dansait devant l'immeuble en faveur du pipe-line.

Une pseudo-délégation de la "société civile" tchadienne, inconnue du réseau des ONG locales mais très ouverte aux positions du régime tchadien, a été conviée à New York pour les dernières réunions de "concertation". Elle y a lancé des attaques très

personnelles contre la directrice de l'Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme, venue exprimer les fortes réserves de la plupart des ONG.

Selon le député Yorongar, l'opposant le plus connu au projet, ses proches sont particulièrement visés. Le 19 juillet à 21 heures, son cousin Adrien Mallo Behom, professeur de philosophie à l'Université de N'Djaména, a reçu une balle dans le ventre tirée à bout portant depuis une moto non immatriculée. Celle-ci transportait deux individus enturbannés, un signalement typique des exécuteurs de la Garde présidentielle. La tentative de meurtre s'est produite entre deux postes de contrôle de la police. Le professeur, qui fut pourtant proche du parti au pouvoir, commençait à critiquer le régime dans ses cours...

Le 3 septembre, Laoukein Mbainodjiel Keitoto, beau-frère de Yorongar, disparaît de son domicile. Il est retrouvé deux jours plus tard au cimetière chrétien de Walya, le crâne défoncé, brûlé au visage, au thorax et aux parties génitales. Avec à ses côtés deux boîtes vides de nivaquine (pour faire croire à un suicide ?), un paquet de cigarettes, alors qu'il ne fume pas, une bouteille d'acide sulfurique. Aux alentours, des traces de chaussures militaires.

Scrutins contrastés

Comme "prévu", Ange-Félix Patassé (AFP) a été réélu dès le premier tour président de la **République centrafricaine**, avec 51,6 % des voix. Un scrutin mitonné au pour cent près, avec le parrainage des réseaux français et d'une partie de l'état-major de la force d'interposition interafricaine (la MINURCA).

AFP pouvait savourer son succès à l'avance. Début septembre, il confiait au *Figaro* (11/09/1999) : « *Je suis l'ami de la France. Mon peuple a versé son sang pour la France et celle-ci l'a aidé à organiser des élections démocratiques. La victoire de la démocratie en Centrafrique est aussi celle de la France* ».

En résumé, AFP = la démocratie = la France. Rompez les rangs. Les neuf challengers d'AFP n'ont plus qu'à dénoncer en vain le « *coup d'État électoral* » et les fraudes massives.

À l'opposé de cette coopération intense, le **Niger** est boycotté par la France depuis qu'en avril un putsch non prévu à Paris a renversé le dictateur Baré Maïnassara. Depuis lors, l'exécutif provisoire dirigé par le colonel Wanké a programmé un processus d'élections démocratiques irréprochable : nouvelle Constitution (l'ancienne était impraticable), scrutins présidentiel et législatif. Avant la fin de l'année, le pouvoir devrait revenir à un exécutif élu.

À contrecœur, la France a rejoint *in extremis* l'appui financier de l'Europe et de l'ONU à ce processus exemplaire.

Le coup de Kérékou ?

Ce qui se passe à Niamey déroge aux habitudes. Durant l'été, la commission de la délinquance financière, contrôlée par des capitaines "sankaristes", a traité 50 dossiers (sur 650 identifiés), qui ont permis de faire rentrer 50 millions de FF dans les caisses. Les personnalités visées ont le choix entre le paiement immédiat de la moitié du montant réclamé, ou l'incarcération.

Les ambassades des pays scandinaves, d'Allemagne, de Suisse et du Canada voudraient la pérennisation de cette commission et l'éloignement des coupables de la gestion des affaires publiques. Contre l'avis d'une grande majorité de la classe politique (*LdC*, 30/09/1999). La France semble absente du débat.

Elle préfère suivre de très près l'issue du scrutin. Trois candidats se sont partagé l'essentiel des voix lors du premier tour de l'élection présidentielle le 17 octobre. Deux se sont détachés, presque *ex-æquo*, pour le second tour : le colonel Mamadou Tandja, leader de l'ancien parti unique MNDS, et l'âme de la résistance aux trois années de dictature du général Baré, le civil Mahamadou Issoufou.

À Paris, on serait ravi de refaire le coup de Kérékou au Bénin : l'élection d'un militaire bien connu du sérail, plutôt que le représentant d'une société civile et politique insaisissable. Par le jeu des désistements. Les intrigues vont bon train.

Efforts

Le 23 septembre vers 4h30, plus de cinq cents soldats armés investissent le secteur où habite Moussa Ahmed Idriss, président de l'Opposition djiboutienne unifiée (ODU), unique rival du candidat du pouvoir Ismaïl Omar Guelleh, lors du scrutin présidentiel du printemps. Les unités spéciales de la police donnent l'assaut à la résidence de l'opposant. Elles tirent à balles réelles et lancent des grenades.

Une dizaine de personnes sont atteintes, dont l'épouse et la fille d'Ahmed Idriss. Un jeune homme meurt de ses blessures. Ahmed Idriss est emmené et incarcéré à la prison de Gabode. Les habitants des quartiers environnants se mettent aussitôt à manifester. Des renforts de police arrivent. Les arrestations se seraient comptées par centaines (Communiqué de la Ligue djiboutienne des droits de l'homme, 23/9).

Le 29 septembre, le sous-directeur Afrique centrale et orientale au Quai d'Orsay, Gérard Sambrana, répond à une lettre ouverte adressée par *Survie* aux autorités françaises, à propos de la dérive dictatoriale d'Ismaïl Omar Guelleh, le nouveau président de ce protectorat militaire français : ces autorités sont « *soucieuses d'encourager le nouveau chef de l'État à poursuivre ses efforts dans la voie de la démocratie* ».

On se demande bien pourquoi l'ensemble des prisonniers politiques embastillés à Gabode recommencent depuis le 19 octobre une grève de la faim.

Emmailloter Mayotte ?

Prévu au calendrier de la session parlementaire d'automne, un projet de loi sur Mayotte devrait consolider le statut français de cette île **comorienne**. Comme l'expliquait excellemment Jacques Chirac en 1974 (*cf. Ils ont dit*), ce serait une lourde erreur.

Les quatre îles des Comores ont une communauté de langue, de culture et de religion. Un quart de siècle après leur rattachement à la France, les trois-quarts des Mahorais ne parlent pas le français, langue officielle. La présence française à Mayotte continue de déstabiliser l'État comorien :

- la série de coups d'État qui l'ont miné sont organisés par des mercenaires français qui transitent souvent par Mayotte, où un lobby d'extrême-droite poursuit son travail de division de l'archipel ;
- les flux financiers injectés par la France à Mayotte engendrent un déséquilibre économique ;
- Mayotte elle-même vit d'une économie artificielle, assistée : ses exportations couvrent moins de 3 % des importations, le taux de chômage est de 41 %, l'alcoolisme, la prostitution et la délinquance s'amplifient ;
- l'île attire cependant les autres Comoriens ruinés par les aventures mercenaires : de nombreuses noyades d'émigrés anjouanais clandestins se produisent durant leur traversée de 70 km vers Mayotte ;
- nombre de familles de l'archipel sont déstructurées faute d'une libre circulation entre Mayotte et les îles sœurs (plus de 6 000

Comoriens expulsés de Mayotte en 1998).

Puisque après la sécession provisoire d'Anjouan les Comores sont à reconstruire, c'est le moment pour la France, qui en a raté la décolonisation (cf. *Ils ont dit*), de faire preuve d'imagination institutionnelle plutôt que de se laisser glisser sur la pente clientéliste.

Oubli

À Lomé le 23 juillet, Eyadema déclarait devant Jacques Chirac : « *Si nos avocats le souhaitent, nous sommes d'accord pour qu'une commission d'enquête indépendante vienne au Togo* ». Il ne semble plus en être question...

L'Amiral se rebiffe

Jacques Chirac espérait bien officialiser sa déjà longue idylle avec le colonel Kadhafi. Celui-ci apporte en dot une longue expérience du financement des guerres secrètes, attentats et coups d'État, en Afrique ou ailleurs. Une bénédiction, au moment où la « nouvelle politique africaine de la France » se résume le plus souvent à un redoublement d'hypocrisie, un enfoncement dans le monde parallèle des caisses noires, barbouzes, mercenaires et tirailleurs indigènes. Dans les deux Congo par exemple, où l'alliance franco-libyenne joue à plein.

Mais le juge antiterroriste Bruguière, qui se présente pourtant comme un combattant de la raison d'État, a chiffonné le voile d'amnésie dont la diplomatie française recouvrait délicatement l'attentat de 1989 - la bombe d'origine libyenne qui détruisit le DC10 d'UTA Brazzaville-Paris. Le magistrat a décidé d'instruire la plainte des familles des victimes contre Kadhafi *himself*.

La plupart de ces victimes sont congolaises. Or il existe des témoignages accablants sur la complicité au moins passive du Président **congolais** d'alors, Sassou N'Gusso, avec les menées terroristes de **Tripoli**. Les nomenklaturistes congolais qui devaient ce jour-là monter dans le DC10 s'en sont bien gardé. Tout ce passé occulté, ni regretté ni sanctionné, continue d'empoisonner le présent. Il faut que justice passe.

Mélanges

En Corse, Charles Pasqua a nommé à la tête de son parti, le RPF, un personnage haut en couleurs : **Robert Feliciaggi**, empereur des jeux et casinos en Afrique centrale, mécène du club de football Gazelec d'Ajaccio, grand ami du parrain de la Corse du Sud, Jean-Jé Colonna.

Le Congo est la base d'origine et le lieu de la première fortune des frères Robert et Charles Feliciaggi, alors chefs d'entreprises, dans la pêche, l'hôtellerie, l'import-export. Leur seconde fortune s'est faite, grâce à leur proximité amicale et financière avec Sassou N'Gusso, vers l'empire des jeux dits de hasard (roulette, machines à sous, loterie, paris hippiques) dans une dizaine de pays africains.

Cette amitié n'est pas terminée. Peu après le retour de Sassou au pouvoir, son épouse Antoinette est entrée dans la Cogelo, la loterie nationale congolaise de Robert Feliciaggi.

Quant à Charles, c'est l'homme de l'import-export confidentiel de la présidence angolaise. Il assure la totalité de l'approvisionnement de la Garde présidentielle. Fidèles amis du "Monsieur Elf" André Tarallo, les frères Feliciaggi ont également repris à leurs compatriotes Pantalacci et Luciani la location-gérance d'Elf-Corse. D'autre part, Robert Feliciaggi est, après Elf, le principal client de la **FIBA** (*LdC*, 14/10/1999).

Cette banque "sur mesures", créée par Elf pour les nababs et ayants droit du pétrole, est le lieu discret des montages financiers les plus acrobatiques (cf. notre supplément *Pétrole et éthique*), et des croisements les plus dangereux : de l'or noir et des ventes d'armes (à des adversaires le cas échéant), des commissions et rétro-commissions, des "amis" politiques africains et français. Y rajouter l'argent des jeux rend le mélange un peu plus détonant.

De Nice à Brazza

Le procureur de Nice, Éric de Montgolfier, a jeté un pavé dans la mare. Il n'en pouvait plus des pressions exercées dans sa juridiction par les réseaux de la Grande loge nationale de France (**GLNF**). Après avoir levé le couvercle dans *Le Nouvel Observateur*, il est allé s'en expliquer auprès de sa ministre, Elisabeth Guigou.

Ces réseaux, très présents dans la justice, la police et la promotion immobilière, n'ont cessé par exemple de harceler ou entraver le juge Jean-Pierre Murciano, qui enquête sur les "affaires" de la Côte d'Azur - comme celles de l'ancien maire de Cannes, le "frère" Michel Mouillot.

Les magistrats n'ont pas désavoué leur collègue : « *Dans le cadre du débat sur l'impartialité du juge, il est difficile de faire l'impasse sur la franc-maçonnerie* », reconnaît Valéry Turcey, président du syndicat majoritaire, l'USM.

« *On doit se poser des questions, et notamment celle du secret*, embraie la présidente du Syndicat de la magistrature, Anne Crenier. *Il était autrefois justifié [...] en raison de persécution. Le danger serait qu'il serve commodément à abriter des réseaux, qui au minimum pratiquent des formes de connivence incompatibles avec le fonctionnement du juge. On peut également s'interroger sur les limites du devoir de solidarité maçon* ».

Un haut magistrat enfonce le clou : « *Le vrai problème est posé par la culture du secret dans la franc-maçonnerie, alors que d'autres opinions religieuses ou politiques sont vécues au grand jour* » (*Libération*, 14/10/1999).

Certes, les francs-maçons furent les éclaireurs de la République : les La Fayette, Mirabeau, Sieyès, Condorcet, Schœlcher, Jules Ferry, Gambetta. Certes, l'on doit aux parlementaires francs-maçons une grande partie de la législation sociale. Mais aujourd'hui la critique fuse de leurs propres rangs. Dès 1990, des frères réunis sous l'appellation de "groupe Clemenceau" ont dénoncé la « *mainmise des vautours et des affairistes* ». « *La franc-maçonnerie s'est fossilisée. [...] C'est devenu un lieu de promotion sociale et politique. Une coopérative de médiocres* », confiait un "Vénérable" à Ghislaine Ottenheimer (*L'Express*, 02/04/1998).

Cette journaliste cite un certain nombre de francs-maçons qui ont défrayé la chronique des années 90 : le président de l'ARC Jacques Crozemarie, les organisateurs ou pivots de réseaux de corruption Michel Reyt, Jean-Claude Méry, Francis Poullain, Didier Schuller, René Trager, Roger-Patrice Pelat, Max Théret, Guy Marty, le promoteur Michel Mauer, de curieux "financiers" gravitant autour du Crédit Lyonnais (Giancarlo Piretti, Florio Fiorini, Pierre Despesailles), le commissaire Jacques Delebois, les anciens ministres Roland Dumas, Christian Nucci ou Maurice Papon, les ex-maires Jean-Michel Boucheron et Jacques Médecin, l'ex-patron de la GMF Jean-Louis Pétriat, les "messieurs Elf" André Tarallo, André Guelfi et Alfred Sirven. On en passe. Mais l'échantillon est évocateur.

Jadis pilier du lobby colonial, la très droitière GLNF est devenue celui de la Françafrique - civile, militaire et barbouzarde. Elle joue ainsi un rôle majeur au Congo-Brazza, au service du frère Sassou. L'état-major fraternel de TF1 n'est pas pressé d'évoquer ses crimes contre l'humanité.

Téméraire

Successeur RPR de Michel Mouillot à la mairie de Cannes, **Maurice Delauney** n'a pas froid aux yeux. Maire de la commune « *la plus inculpée de France* », lui-même mis en examen dans une affaire de marché informatique "saucissonné" (pour esquiver les appels d'offres), il oppose le plus parfait mépris à l'agitation actuelle. C'est qu'il en a vu d'autres : « *De 1956 à 1959, j'ai réprimé une rébellion au Cameroun* » (*Le Canard enchaîné*, 13/10/1999).

Il fut en effet l'un des pionniers d'une répression coloniale épouvantable, à coloration ethnique, qui fit entre 100 000 et 400 000 morts. Avant de sévir au Gabon.

Est-il désormais bien prudent de fanfaronner aux frontières de l'imprescriptible ?

Coopération

On le découvre peu à peu, la mairie de Paris abritait le laboratoire d'une **fraude électorale** sophistiquée. Avec une spécialité : les électeurs nomades, à domicile fictif. Sous la houlette de Jacques Chirac et son adjoint Tiberi, la fraude était usinée par des emplois fictifs : salariés de la Ville, commis du parti (le RPR). Le savoir-faire a été transmis aux nombreux amis africains de l'actuel Président ; on prêta les commis pour peaufiner les bidouillages. Ainsi Jérôme Grand d'Esnon, lors du scrutin présidentiel **tchadien** de 1996. Où justement il fut beaucoup question du vote des nomades...

Armes légères, lourd bilan

À travers le monde, les 200 ONG du *Réseau international sur les armes légères* intensifient la lutte contre leur prolifération : 50 % des victimes des guerres actuelles sont des civils, tués par de telles armes. Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est très mobilisé sur le sujet.

Avec l'appui d'une trentaine d'associations françaises, *Agir ici* et *Amnesty* mènent jusque fin 1999 la campagne « *La balle est dans notre camp !* ». Il s'agit d'obtenir de la France qu'elle participe pleinement au processus de renforcement de la législation internationale - une vraie passoire. Même le Code de conduite adopté en 1998 par l'Union européenne comporte de nombreuses lacunes.

À l'occasion de cette campagne est diffusée une édifiante étude de l'*Observatoire des transferts d'armements*¹. On y apprend notamment comment, lors de l'engagement de la France au Rwanda (1990-94), les quelques garde-fous existants dans le droit français ont été allègrement contournés par les va-t-en-guerre civils et militaires.

1. Étude de Belkacem Elomari et Bruno Barrillot, publiée par *Agir ici* et *Amnesty*.

Bons points

- Alors que le **Togo** d'Eyadema s'enfoncé dans la crise financière au point d'avoir deux mois de retard dans le paiement des soldes aux militaires (un fait sans précédent), Paris a refusé une demande d'aide budgétaire adressée par Lomé en juillet (*La Lettre du Continent*, 14/10/1999).

- Le président de la Commission des Affaires étrangères Jack Lang a écrit au ministre Hubert Védrine pour rappeler à son bon souvenir la ratification de la convention de l'ONU sur l'interdiction des **mercenaires**. Encore un sujet sensible qui sort des oubliettes, grâce aux interpellations de quelques militants obstinés.

Le même Jack Lang a reçu le dissident chinois Wei Jingsheng, alors que Jacques Chirac en faisait vraiment un peu trop avec le n° 1 chinois, responsable d'un État qui persiste dans ses pratiques génocidaires au **Tibet**.

- Nous avons fustigé le mois dernier le désert d'initiatives politiques en France sur le problème du **sida en Afrique**. Le député européen Francis Wurtz a obtenu que le Parlement de Strasbourg tienne un débat sur ce sujet le 5 octobre, en présence de la Commission européenne. Par ailleurs, un fort contingent d'ONG françaises prépare une campagne civique sur ce thème.

- Le patient travail accompli depuis 1993 au sein de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique (**OHADA**) est à mettre au crédit de la Coopération française. « *Il s'agit là d'une révolution juridique et institutionnelle sans précédent par son ampleur, [...], qui constitue un facteur de progrès vers plus de transparence* » (*La Lettre de Transparence Internationale*, 07/1999).

- Le président de la Commission européenne Romano Prodi a donné congé au Directeur général français Philippe Soubestre, chargé de gérer les aspects financiers des relations extérieures. Une étape dans le découplage UE/Françafrique ?

Ce serait simple bon sens. En 2050, l'Afrique aura 1,8 milliards d'habitants, l'Europe (y compris la Russie) un peu plus de 600 millions. Le paternalisme clientéliste n'a plus d'avenir.

- Georges Ruggiu, l'animateur italo-belge de la Radio des Mille collines (**RTL**) durant le génocide rwandais, est passé aux aveux devant le Parquet du tribunal international d'Arusha (*Ubutabera*, 11/10/1999). Une nouvelle brèche dans la forteresse négationniste du *Hutu power*.

- L'**Indonésie** renonce officiellement à Timor-Est et, dans la foulée, désigne à la tête de l'État un couple civil (Gus Dur et Megawati) à la représentativité incontestable. Qui l'eût cru voici deux mois ?

- Papon en prison, Pinochet extraditable, Serfaty chez lui, au Maroc...

Fausses notes

- Poulain de Jacques Chirac, choyé par le conseiller élyséen Michel Dupuch, le chef de l'État **ivoirien** Henri Konan Bédié donne une tournure ethniste et religieuse à la campagne présidentielle : il veut évincer son rival musulman Alassane Ouattara au prétexte qu'il ne serait pas un Ivoirien authentique. Une flèche incendiaire, qui pourrait mettre le pays à feu et à sang.

- Mi-octobre, le Conseil européen de Tampere examinait, entre autres, la perspective d'un espace judiciaire européen. Les Quinze n'en ont pas vraiment pris les moyens, ni de combattre les **paradis fiscaux** au sein de l'Union.

Moyennant quoi, pour quelques années encore, les centaines de milliards du crime et du pillage des fonds publics courent infiniment plus vite que la justice. Une impunité qui accroît la pression corruptrice, sur les responsables européens mais aussi africains.

Cette régulation-là est pourtant une urgence politique majeure, si l'on veut enrayer la perte de confiance dans le "contrat social", la montée de l'anomie et de la violence.

- Les pays riches, le FMI et la Banque mondiale ont eu le plus grand mal à boucler le financement du programme d'annulation de la **dette** adopté à Cologne. Ils s'en sont sortis en siphonnant « *certaines fonds destinés à lutter contre la pauvreté* » dans les pays

pauvres. Ils veulent aussi accentuer la lutte contre la corruption dans ces pays, mais refusent de s'attaquer aux foyers de corruption qu'ils entretiennent chez eux, ou tout près : les paradis fiscaux.

Ils n'ont pas manqué cependant, lors de la grand-messe du FMI, de proclamer « *une nouvelle alliance mondiale contre la pauvreté* » (*Le Monde*, 28/09/1999). Tandis que le Programme alimentaire mondial manque de fonds pour nourrir les réfugiés libériens et sierra-léonais, et que, faute d'investissements, la situation agricole de l'Afrique se dégrade rapidement.

(Achévé le 24/10/1999)

ILS ONT DIT

Françafrique

« Les subsides de Bongo servent à tout le monde lors des élections françaises et créent une sorte de colonialisme à l'envers ». (**Pierre MARION**, ancien directeur de la DGSE, in *Mémoires de l'ombre*, Flammarion, 1999).

« Pour les États qui ont été critiqués par le FMI et dans lesquels des détournements de l'aide ont été démontrés ou pourraient l'être, il est indispensable de mettre en œuvre au plus tôt des mesures exemplaires qui témoignent de la volonté de mettre un terme à des pratiques condamnées. Aussi, des sanctions rapides et fortes doivent accompagner les efforts entrepris au niveau des procédures et de l'organisation de l'État pour prévenir le renouvellement de tels dérapages ». (**Dominique STRAUSS-KAHN**, ministre de l'Économie et des Finances, lors de la réunion à Bercy de ses homologues de la zone franc, le 21/09/1999. *La Lettre du Continent*, 30/09/1999)

[*Brrr ! Le propos est a priori bienvenu. Mais pourquoi ne pas commencer par sanctionner « rapidement et fortement » les responsables français qui ont partagé ou partagent encore le système de détournement des richesses africaines, pour leurs écuries politiques ou leur train de vie personnel ?*]

Comores

« En droit international, tout d'abord, il est constant que les territoires qui accèdent à l'indépendance conservent les frontières qu'ils avaient sous le statut colonial. La France, toujours respectueuse de ces règles, ne pouvait en l'occurrence y déroger.

Dans les faits ensuite, je crois qu'il aurait été contraire à notre vocation de créer, à la naissance du nouvel État, un motif de dissension et de trouble. Notre mission est de conduire les peuples qui ont été soumis à notre juridiction à l'autodétermination et, s'ils le souhaitent dans leur majorité, à l'indépendance dans l'ordre et la paix [...]

Au total, et sans mésestimer l'attachement des Mahorais à la France, je crois qu'il était conforme à la fois à notre vocation et aux intérêts des Comores de retenir la solution de l'unité de l'archipel. Je comprends fort bien tes réticences, mais je souhaite que tu puisses aussi reconnaître les justifications de notre position ». (**Jacques CHIRAC**, alors Premier ministre, lettre en réponse à Pierre Pujo, leader de l'Action française, le 04/11/1974).

[*La veille, 3 novembre 1974, l'Assemblée nationale avait rejeté à une très large majorité un amendement prévoyant le décompte des votes par île lors du scrutin d'audétermination à venir. Le 23 novembre, le Sénat vote un amendement prévoyant que les votes seront comptés île par île, mais que la proclamation se fera de manière globale et que le Parlement français devra se prononcer sous 6 mois. L'Assemblée se rallie à cet amendement. Le 22 décembre 1974, 95 % des habitants de l'archipel votent pour l'indépendance, mais 64 % des Mahorais sont contre.*

Le 10 juin 1975, le gouvernement de Jacques Chirac présente un projet de loi qui accorde l'indépendance à l'ensemble de l'archipel. Le Parlement amende le texte. Il vote le 3 juillet une loi conditionnant l'indépendance à l'acceptation d'un projet de Constitution par chacune des îles... Autrement dit, le gouvernement s'est laissé déborder sur sa droite. Le 6 juillet, humiliés, l'ensemble des députés comoriens (sauf les représentants de Mayotte, absents) proclament unilatéralement l'indépendance (cf. Fraternité comorienne, Groupe de réflexion sur le devenir des Comores, Front démocratique de Mayotte, Examen du projet de loi concernant l'avenir institutionnel de Mayotte, 21/09/1999).]

Congo-Brazza, Timor

« Une tante [*de mon épouse*] témoigne de ce qui se passe [*pour le demi-million d'habitants du sud du Congo-B, fuyant devant les exactions des soldats, mercenaires et miliciens du régime*]. [...] Beaucoup de personnes, surtout les enfants et les personnes âgées, meurent de diarrhées, de paludisme et de morsures de serpents [...]. En fait, la faim tue plus sûrement que les balles. Ils manquent de tout : vivres, médicaments, vêtements [...].

Une cousine de mon épouse qui travaillait dans l'administration à Pointe-Noire [...] a été violée et séquestrée par des miliciens pendant plusieurs jours avant d'être relâchée. Elle a vu des Cobras aux alentours des forêts avec un armement lourd (fusils d'assaut) puis elle a rencontré ces mêmes Cobras à Pointe-Noire portant des uniformes de l'armée congolaise (bérets rouges) et équipés d'armes légères (pistolets-mitrailleurs). Donc Cobras et armée régulière ne font qu'un. [...]

Un neveu ainsi que sa grand-mère sont décédés de malnutrition [...]. Ils sont restés dix mois dans la forêt [...]. Le père a dit : "[...] *Je ne sais pas si je pleure mon fils ou les morts qui sont autour de moi. Il y a partout des cadavres qui ne sont même plus enterrés*". [...]

[*À Brazzaville*] les prisonniers sont privés de nourriture en prison et subissent la torture, notamment la pendaison par les pieds. [...] Des réfugiés en France nous déclarent avoir vu au début de cette année des camions chargés de cadavres circuler par la rue Trois-Francis, à Brazzaville, pour aller les jeter dans le Djoué qui est un bras du fleuve Congo. Ces camions passaient devant l'ambassade de France [...]. Des membres de la famille réfugiés à Kinshasa nous disent aussi que le fleuve charrie des corps... ». (**Patrice MANGIN**, mari d'une Congolaise, témoignage dans l'hebdomadaire protestant *Réforme* du 14/10/1999).

« Au Timor oriental [...], les médias n'auraient-ils pas, eux aussi, un peu tardé à intervenir ? [...] Les Indonésiens avaient commencé l'extermination en 1975. [...] Un silence de 200 000 morts. [...] [*Pourtant,*] une poignée de militants n'avaient jamais cessé d'alerter la planète, [...] un gros dossier sous le bras et des photos atroces. [...]

En 1991, lors des funérailles d'un militant indépendantiste à Dili, trois journalistes anglo-saxons, tous free-lance, avaient pu s'infiltrer dans l'île. Une seule caméra, celle de Max Stahl [...]. L'armée tire dans la foule. Max Stahl se cale contre une tombe et filme tout. [...] Il y aura 271 morts. [...] Ses images seront exfiltrées. Un document exceptionnel, comme on dit dans le métier, diffusé par CNN et la BBC. [...] Le monde anglo-saxon découvre l'horreur à East-Timor. [...]

TF1. France 2. Échec [...] Une chance (loupée...) au génocide, une deuxième chance au Nobel [*de la Paix, pour le leader timorais José Ramos-Horta et l'évêque Carlos Belo*]. [...] Rien. Les images fournies par la télévision d'Oslo [...] ne trouvèrent pas leur place. [...] Pourquoi nous sommes-nous tus pendant tant d'années ? ». (**Paul MOREIRA**, responsable du pool d'enquêtes et de reportages sur Canal+. *Libération*, 13/10/1999).

[Excellente question. Pourquoi les télévisions censurent-elles aujourd'hui la situation au Congo-Brazzaville, tout aussi meurtrière qu'à Timor-Est, et bien plus "concernante" pour la France ?].

Côte d'Ivoire

« *[Lorsque Jacques Chirac a déclaré en 1986 à Abidjan que l'Afrique n'était pas mûre pour la démocratie],* bien sûr qu'il avait raison ! Parfaitement ! Nous avons brûlé les étapes. La démocratisation s'est faite trop vite. Mais si, en tant que dirigeant, vous temporisiez, vous étiez aussitôt accusé d'être un dictateur, un dinosaure, et vous étiez livré à la vindicte d'excités. qui promettaient de vous faire la peau. Voilà la vérité ! Après le sommet de La Baule, où la France a annoncé qu'elle ne donnerait plus d'aide à ceux qui ne s'engageraient pas sur la voie de la démocratisation, nos intellectuels ont mis le peuple dans la rue. Sous la pression, les pouvoirs en place ont tout lâché, tout de suite ». (**Henri Konan BÉDIÉ**, président ivoirien, interview à *Libération* du 12/10/1999).

Mauritanie

« *[Au large de la Mauritanie, certains groupes de pêche]* abusaient des transbordements en haute mer, détournaient des exonérations de carburant, déclaraient de fausses faillites ou se sabordaient afin d'obtenir la compensation d'un assureur de moins en moins crédule. C'était l'âge d'or où, en dépit des prises illégales, par des navires arborant les pavillons les plus improbables, il y avait encore de quoi remplir son filet.

D'autres, en l'occurrence la génération postérieure à la privatisation de la SMCP [*Société mauritanienne de commercialisation des pêches*], cumulent les manœuvres de leurs devanciers et les exacerbent par un excès de vitesse dans la course au lucre, ceci avec un extraordinaire sens de l'impunité. Ces tueurs d'avenir agissent vite, sans souci de la pérennité de la ressource, ni crainte de provoquer la disparition des espèces les plus rentables. Après la ruée sur la poulpe et le massacre des mullets pondus de cette fameuse poutargue dont raffole la clientèle séfarade en Israël, les appétits de nos investisseurs s'orientent dangereusement vers les eaux du Parc national du Banc d'Anguin. [...]

D'évictions en chantages, le cercle [...] [*des intervenants mauritaniens*] se rétrécit. [...]

Quatre clans de taille inégale se partagent les revenus de la pêche, surtout par l'intermédiaire de la SMCP dont ils sont actionnaires privés dominants. Leurs représentants s'acharnent à déprécier le prix du poisson, ce qui augmente d'autant le montant de leurs commissions (en moyenne 250 \$ par tonne, selon la catégorie) auprès des acheteurs japonais [...]. La méthode courante consiste à faire traîner les négociations avec les clients étrangers de la SMCP : au bout de quelques mois, la valeur marchande du produit chute mais les commissions occultes sont déjà versées. Il en résulte, pour les artisans, un dramatique manque à gagner.

Voici, par importance décroissante, les quatre clans [...] : le groupe MAOA [...], le groupe AON [...], [*ceux de*] Louleïd Ould Weddad, Directeur du Cabinet présidentiel [...] [*et*] Moulaye Ould Boukhreïss, chef d'État-major des Armées. [...]

On y parle acconage, manutention, transit, consignation, fret, avitaillement, comme on discuterait soupe de poisson ou pots de vin. Sur le dos d'une main d'œuvre mille fois flouée, loin d'elle et de ses récriminations, chacun cultive son jardin ibérique. Ladite société du goût et de la dignité fraye avec une multitude de correspondants, banquiers, associés, commissionnaires, caissiers occultes, tous sujets espagnols, sous la bénédiction du très pragmatique gouvernement autonome des Canaries. Là se blanchissent, en connivence avec la mafia locale, les revenus de provenance moins honorable [...] et se traitent [...] des affaires [...].

Ici aussi se savourent, en famille, loin de la poussière du pays, [...] les loisirs du tourisme et du lèche-vitrines [...]. Entre-temps, la petite servante (esclave, disent les suspicieux), importée selon un contrat de travail plus ou moins en règle [...], dorlote le poupon, astique les ustensiles de thé, puis s'éreinte, au fer à repassage, sur les voiles de madame. [...] Certains débarquent avec leur suite [...]. Les bourses des seigneurs se délient dans les casinos Santa Catalina et Tamarindos. [...]

Au départ de Mauritanie, les habitués empruntent la navette aérienne, plusieurs fois par semaine. Dès l'atterrissage, les grands indicateurs de la police politique et les rejets de familles fidèles au régime se précipitent chez un revendeur coréen ou nippon qui leur reprendra, au tiers de son prix réel, l'une de ces licences de pêche, don personnel du Chef de l'État à ses séides. [...]

Si la Mauritanie est un enfer pour ses pauvres, ses riches entretiennent, en face, leur Éden [...].

Sans aucun contrôle de gestion de la part de l'Europe, celle-ci versera à notre pays, en contrepartie du triplement des prises réalisées par des navires européens dans nos eaux, 266,8 millions d'euros [*environ 1,8 milliards FF, sur la période 1996-2001*]. (**Conscience et Résistance**, groupe mauritanien d'opposition, *À quoi servent les ressources de la Mauritanie ?*, document publié le 17/09/1999).

[Une chronique de pillage des ressources tout à fait transposable].

Algérie

« Nous avons parlé de ce que nous avons à construire et à bâtir là-bas à partir de cette chance historique que représente la présence d'Abdelaziz Bouteflika à la tête de l'Algérie ». (**Lionel JOSPIN**, à l'issue du petit déjeuner partagé le 21/09/1999 à New York avec le chef d'État algérien).

[Nous souhaitons cet engagement. Le propre des chances historiques, c'est qu'il faut les jouer avant d'être sûrs qu'elles le soient. La capacité de blocage du club des prédateurs de la rente pétrolière est phénoménale. Mais l'ancien diplomate Boumediène a surpris par son agilité. Et l'évolution marocaine peut susciter une heureuse émulation. À moins qu'au contraire tout ne soit prétexte à réchauffer les vieilles hostilités - pour mieux figer la donne intérieure].

À FLEUR DE PRESSE

Mauritanie

La Lettre du mois d'Agir ensemble pour les droits de l'homme, *Le capitaine Ely Ould Dah en résidence surveillée*, 10/1999 : « Le 28 septembre dernier, la Cour d'appel de Montpellier a décidé de remettre en liberté le capitaine Ely Ould Dah, militaire mauritanien incarcéré depuis le 2 juillet en France sous l'inculpation de torture.

Certes, le procès à son encontre se poursuit mais cette décision est amèrement ressentie par les victimes mauritaniennes et les organisations de défense des droits de l'Homme qui avaient salué cette incarcération comme une avancée significative dans la lutte contre l'impunité.

L'intense activité diplomatique déployée par les autorités mauritaniennes a marqué un point mais le dossier n'est pas clos. Ely Ould Dah est actuellement soumis à un contrôle judiciaire [...]. On ne peut cependant s'empêcher de craindre [...] *[qu'il] ne s'évapore subitement dans la nature* ».

[Il semble bien que « l'intense pression diplomatique » de Nouakchott ait trouvé des relais très compréhensifs en haut lieu. L'opposition mauritanienne évoque l'envoi d'une note du Quai d'Orsay au Parquet. D'autres parlent d'« échanges verbaux »...]

Angola-Russie

La Lettre du Continent, Angola : Une affaire "franco-russe" ?, 30/09/1999 : « Depuis que l'affaire du "Kremlingate" a éclaté à Moscou, on dort mal au Palais de Funtungo, à Luanda, et on s'inquiète à Paris chez les initiés du village franco-angolais. [...] Une réunion informelle s'est même tenue à l'Élysée, il y a une semaine, entre des militaires de haut rang, des responsables des services de renseignements et des diplomates. La lancinante question était de savoir si la France ne risquait pas, un jour, d'être impliquée dans une extension du "Kremlingate" en Angola. [...]

À l'origine de ce malaise, on trouve l'équipe franco-russe constituée dans les années 80 entre Arcadi Gaïdamak, très actif dans le complexe militaro-financier russe lié à la banque Menatep, et l'homme d'affaires français Pierre J. Falcone, président de Brenco et ancien conseiller de la SOFREMI (ventes d'équipements du ministère français de l'Intérieur). Les deux hommes sont devenus les piliers incontournables des relations franco-angolaises [...]. Le président angolais a confié à Gaïdamak et Falcone une grande partie de l'approvisionnement de l'armée angolaise en biens alimentaires et en armes *[en passant au besoin par des paradis fiscaux, comme les îles Vierges]* [...]. L'équipe dispose aussi [...] de participations sur plusieurs blocs pétroliers. [...]

Ce sont les circuits de financement qui semblent chagriner les enquêteurs. Le vrai patron de l'équipe est en effet Arcadi Gaïdamak. Or, cet ancien émigré russe en Israël, naturalisé français en 1975 sur l'intervention de Robert Pandraud [...], est très proche de toute l'équipe russe actuellement sur la sellette aux États-Unis pour des détournements de fonds. Depuis l'arrivée de Gaïdamak à Luanda, plusieurs grands groupes angolais ont leurs comptes à la Banque of New York qui est accusée par le FBI d'avoir "recyclé" 10 milliards \$ d'argent russe. Parmi les deux responsables "suspendus" dans cette affaire, Natacha Gourfinekl Kagalovski, vice-présidente de la banque, est l'épouse de Konstantin Kagalovski, ex-représentant de la Russie auprès du FMI. Également ancien dirigeant de la banque russe Menatep dont Gaïdamak est l'un des administrateurs, Kagalovski s'était occupé de la restructuration de la *[très importante]* dette angolaise auprès de la Russie. Il est aujourd'hui vice-président de la compagnie pétrolière Yukos dont les représentants ont accompagné à Luanda, avant l'été, le ministre russe de la Défense Sergeev...

Des sociétés liées à Menatep ont aussi opéré dans les circuits de financement du pétrole angolais [...]. Enfin, tous les montages *[pétroliers]* de l'équipe franco-russe [...] sont passés par *[la société]* Glencore et Paribas. L'ancien "Monsieur Angola" de Paribas, Jean-Didier Maille, est même devenu le directeur financier de Glencore. Cette dernière, qui a gagné des milliards de francs suisses dans les années 90 avec Menatep sur le pétrole russe, a mis son "savoir-faire" au service de l'équipe franco-russe ».

[Les milliards de francs suisses que Glencore a gagnés de concert avec les responsables moscovites ont creusé d'autant la faillite financière de la Russie (cf. la déclaration de Philippe Durand sur les taux de commission dans les ex-pays de l'Est, devant la mission Aubert sur les compagnies pétrolières). C'est ce "savoir-faire" que transpose Glencore en Angola, où sont très présents TotalFina-Elf et le réseau Pasqua : Jean-Charles Marchiani, notamment, est proche d'Arcadi Gaïdamak. Avec un "produit" plus détonant : le mélange des flux financiers angolais et russes. Ce qui permet de brasser allègrement l'argent du pétrole, des ventes d'armes, du FMI, de la dette, etc.]

Les recettes pétrolières de la production angolaise pourraient dépasser les 15 milliards de dollars en 2005. TotalFina-Elf sera au premier rang. Le régime de Luanda cependant, engagé dans une interminable guerre civile, encouragé dans son option militaire jusqu'au-boutiste par les militaires russes et portugais, aura alors achevé de consumer en armements le peu de royalties qu'il n'aura pas détournées. Et le peuple angolais restera l'un des plus misérables et maltraités de la planète. Mais ce n'était pas de cela que s'inquiétaient les initiés informellement réunis à l'Élysée.]

Sierra Leone

Le Figaro, Tortionnaire à onze ans au Sierra Leone, 28/09/1999 (Patrick SAINT-PAUL) : « Sheriff Coroma, onze ans, était un spécialiste de la mutilation. *[Tous ses confrères et consœurs étaient drogués, à la cocaïne notamment, au point parfois de devenir fous et de tirer sur les autres rebelles avant de se faire abattre. Ils étaient endoctrinés aussi :]* "Vous êtes l'armée de libération. Vous vous battez pour défendre le peuple sierra-léonais contre la tyrannie de l'État corrompu". [...]

Son chef, le colonel Med, lui ordonne de couper les deux mains à un civil. Sheriff obéit sans sourciller. "Avec la drogue, la vie d'un homme n'avait pas plus de valeur que celle d'un poulet", dit-il. Sheriff a fait ses preuves. Désormais il sera le coupeur de mains attitré du colonel Med. Sheriff Coroma devient "Cut Hands". [...] "Parfois, une dizaine de prisonniers étaient alignés devant moi et attendaient leur tour". Assis à côté de Sheriff, le colonel Med est le grand ordonnateur des atrocités. Il demande aux victimes : "manches courtes" ou "manches longues", l'amputation au dessus du coude ou au niveau des poignets. Les suppliciés pouvaient aussi opter pour le sacrifice d'un pied, d'une jambe, ou d'une oreille. Ou bien choisir de mourir. [...] "La plupart du temps, le colonel Med était de mauvaise humeur : il choisissait la double amputation des bras" [...].

Lorsque les enfants n'avaient pas mangé de viande depuis plusieurs jours, on ordonnait à "Cut Hands" de ramasser les mains et les bras amputés. "Je les mettais dans un grand sac, et puis je les jetais dans une grosse marmite. On appelait ça la soupe rebelles. Les adultes n'en mangeaient jamais". [...]

À dix-sept ans, "Captain Blood" *[enfant-soldat depuis le Liberia en 1996, accoutumé au plaisir de tuer]* ne se souvient même pas de son vrai nom. Son meilleur souvenir d'enfance, c'est "quand on a aligné deux cents personnes dans un village et que j'ai eu le droit de les descendre avec une mitrailleuse de gros calibre". Son rêve : "Que la guerre recommence en Sierra Leone. Sinon, je retournerai me battre au Liberia" ».

[Le moins qu'on puisse exiger est une Commission Vérité et Réconciliation, puisque l'accord de paix amnistie les auteurs et meneurs de ces abjections. Peut-être apparaîtraient plus clairement leurs parrains ou commanditaires : trois chefs d'État, Blaise Compaoré et le colonel Kadhafi, derrière le parvenu Charles Taylor. Avec la complicité des réseaux et circuits les plus scabreux de la Françafrique. Avec aussi, au long d'une décennie de conflit, la bienveillance diplomatique de la France officielle.]

L'historien Elikia M'Bokolo fait par ailleurs un utile rappel, à propos du centenaire des massacres commis au Sahel par la sinistre colonne Voulet-Chanoine, composée en grande majorité de "tiraillleurs" africains (cf. *Le Monde*, 26/09/1999) : « En Afrique même, nous n'avons pas fini de payer le prix des violences coloniales. Une culture de mort s'est installée. Idi Amin Dada a été soldat de l'armée anglaise qui écrasa la révolte des Mau-Mau dans les années 50. Et, dans l'armée qui réprime à Madagascar en 1947, puis en Indochine *[comme en Algérie et au Cameroun]*, il y a peu

d'officiers français et beaucoup de troupes coloniales. Des hommes comme Bokassa et Eyadema ont ensuite développé dans leur pays un instinct de mort. L'horreur actuelle au Sierra Leone, au Liberia, les mains et les bras coupés, rappellent [la terreur coloniale de] 1890. Le système dans lequel on tue les gens en les faisant souffrir découle de ces années terribles de la colonisation, époque appelée au Congo le "temps des exterminations" ».

M'Bokolo signale aussi qu'un certain nombre de hauts gradés de l'armée nazie avaient eu des parents proches impliqués dans les massacres génocidaires en Namibie ou au Tanganyika, avant la guerre de 1914 : « En Europe, au XX^e siècle, on osera transgresser parce qu'on l'a déjà fait en Afrique »].

LIRE

Peter Uvin, *L'Aide complice ? Coopération internationale et violence au Rwanda*, L'Harmattan, 1999, xx p.

Comment expliquer qu'un génocide soit perpétré dans un pays qui "bénéficie" d'une des plus fortes concentrations au km² d'organisations d'aide - publiques et privées, laïques ou confessionnelles - au monde ? Comment, au Rwanda, a-t-on pu passer de la violence structurelle à la violence aiguë ? Peter Uvin formule l'angoissante question, à laquelle il fournit des éléments de réponse précis, au long d'une analyse serrée, documentée, argumentée.

« *L'inégalité ethnique, le racisme institutionnalisé et organisé par l'État, le régionalisme politique, la suppression de la dignité et du respect de soi, la présence généralisée de l'impunité et de la peur, l'absence de justice, les violations des droits de l'homme, la présence oppressive de l'État, etc., autant de notions qui ne font absolument pas partie du "problème" de développement, ni du mandat des organismes d'aide, ces notions, ces faits, sont donc évacués, ignorés, considérés comme n'existant pas* » (p. 50). Pendant qu'on "développe", on ne fait pas de politique somme toute. Mais l'aide aveugle a développé l'anomie des plus défavorisés. Jusqu'au génocide.

Cet ouvrage, qui pointe de profonds et désastreux dysfonctionnements de la "solidarité internationale" (extensibles à toute l'Afrique), est une précieuse contribution à un débat incontournable. Il mérite une lecture attentive.

Monique Mas, *Paris-Kigali 1990-1994. Lunettes coloniales, politique du sabre et onction humanitaire*, L'Harmattan, 1999, 527 p.

L'indépendance de l'AFP et RFI est très relative en Afrique francophone. Monique Mas, journaliste à RFI, écrit ainsi que « *la couverture de la guerre au Rwanda à partir d'une radio de service public français s'est avérée aussi délicate pour le journaliste hexagonal qu'elle peut l'être pour ses confrères d'une radio gouvernementale africaine* ». Avec « *bien sûr, des pratiques beaucoup plus sophistiquées* » de ce que l'on n'ose appeler la censure (p.7).

Dependant l'auteur, à qui échet le Rwanda en 1990, n'a cessé de faire son travail de journaliste durant ces quatre années d'engrenage infernal. Et plus que son travail, accumulant analyses et documentation. Elle nous les restitue aujourd'hui, pour contribuer à l'indispensable œuvre de mémoire. Nous n'avons pu que survoler ce matériau si riche, présenté dans un ordre chronologique qui vise à rendre la parole aux protagonistes. Mais nous tenons, sans attendre une étude plus approfondie, à signaler cette source originale à tous ceux qui, sur cette période cruciale, continuent de ne pas se satisfaire des vérités officielles ou des schémas sommaires.

Agir ici, AITEC et CRID, *Analyse critique du premier rapport du Gouvernement au Parlement sur les activités de la FMI et de la Banque mondiale, juillet 1999*, 09/1999, 13 p.

Le rapport gouvernemental, à périodicité annuelle, avait été réclamé par les députés. Il impressionne le profane par son volume, et la quantité d'informations fournies. Mais les trois ONG qui mènent la campagne *Transparence, démocratie : les IFI aussi* (IFI = Institutions financières internationales) sont décidées à ne pas s'en laisser compter. Elles ont ciselé une critique acérée, stimulante, de ce que le rapport dit... et surtout ne dit pas. Elles posent en fait des questions politiques centrales sur le rôle des IFI, leurs abus de "savoir" et de pouvoir. Aiguillonnés, les députés relèveront-ils le défi ?

VOIR

Thierry Michel, *Mobutu, roi du Zaïre*, documentaire.

Une leçon de politique. Et d'humanité, avec ce qu'elle a de moins reluisant. Un scoop : l'aveu filmé du correspondant de la CIA à Kinshasa, Larry Devlin. Quelques semaines après l'indépendance du Congo belge et l'installation du gouvernement de Patrice Lumumba, Devlin a reçu consigne de favoriser l'élimination physique de ce dernier. Les États-Unis (et la Belgique) avaient depuis un moment jeté leur dévolu sur un jeune ambitieux, Mobutu.

Ensuite, c'est l'histoire fascinante d'une carrière stupéfiante, forgée par une propagande fascinateur. Lecteur de Machiavel, Mobutu se mirait dans le peuple, ou du moins en ses attentes les plus manipulables. Et le peuple se mirait en lui. Tout cela astiqué par un propagandiste hors pair, Dominique Sakombi - que l'on retrouve aujourd'hui au service de Kabila. La tristesse de Mobutu à la fin de sa vie est presque touchante : l'image que lui renvoyait un peuple ruiné, de plus en plus ulcéré, reflétait son propre échec, l'impasse du cynisme triomphant.

Cette histoire de portée universelle démontre une fois de plus la vanité des propos tendant à exclure les Africains de la dimension politique : ils y sont plongés comme tout le monde, pour le meilleur ou pour le pire.

Côté Francafrrique, on voit Giscard avalant goulûment la fable des Européens massacrés à Kolwezi, en 1978 - par les sbires de Mobutu, et non par les rebelles comme celui-ci voulait le faire croire pour forcer l'intervention française. On voit Chirac tout frétilant au sortir d'un entretien avec Mobutu, en dresser un éloge surréaliste. C'était quelques mois avant le scrutin présidentiel de 1988. Un peu plus tôt, le film nous rappelait que Mobutu arrosait largement le personnel politique occidental. Dans *Mobutu et l'argent du Zaïre*, le "repenti" Emmanuel Dungia raconte comment, vers cette époque, Jacques Chirac aurait reçu d'un émissaire de Mobutu une contribution électorale de 5 millions de francs...

La séduction est le fil conducteur du film. Certes sont évoqués le pays ruiné, les massacres, les prisonniers politiques assassinés, leurs corps jetés d'hélicoptère dans le fleuve. Mais gare à ne pas se laisser prendre ! Y compris par l'émotion, dont Mobutu usait superbement - allant jusqu'à instrumentaliser les funérailles de son propre fils.

Imparage, Ballet national du Rwanda.

À l'issue d'une tournée européenne, il a présenté son spectacle au théâtre de l'Alliance Française à Paris et à la Bourse du Travail à Saint-Denis les 9 et 10 octobre. Créé avant 1994, *Imparage*¹ s'est reconstitué après le génocide autour de quelques rescapés (dont le Grand maître Bwanakweli), des artistes revenus d'un long exil, puis des camps de réfugiés du Zaïre. Hutu, Tutsi et Twa, ces artistes partagent un plaisir manifeste à véhiculer la culture nationale telle qu'elle se chante et se danse. Mieux qu'un long discours, ils transmettent un message d'espoir qu'il nous plaît infiniment de partager avec eux. Les chants et les danses du Rwanda sont empreints d'une intense joie de vivre. Spectacle réjouissant - en particulier un numéro à 8 tambours éblouissant.

1. « Zèbre » en kinyarwanda. On n'a pu nous dire pourquoi le Ballet national s'est donné ce nom.

Journée de réflexion prospective organisée par *Survie* sur les nouveaux fondements de la solidarité internationale

De "l'aide" aux "biens publics à l'échelle mondiale"
Vendredi 26 novembre 1999 à l'Assemblée nationale, Salle Colbert

Avec : Marie-Hélène Aubert, Sylvie Brunel, Sharon Courtoux, Jean Fabre, Pierre Galand, Suzanne Humberst, Émile Le Bris, Michel Levallois, Jean-David Naudet, Jean Nemo, François-Xavier Verschave

Sur invitation et sous réserve des places disponibles.

En mentionnant le présent avis, les lecteurs de *Billets* peuvent demander une invitation par fax à *Survie* (01 43 20 55 58) avant le 17 novembre.

Pétrole et éthique : une conciliation possible ?

Rapport de la mission d'information parlementaire sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental.

Les trois députés de cette mission - la présidente Marie-Hélène Aubert (Verts), Pierre Brana (PS) et Roland Blum (UDF) ont accompli - dans un domaine totalement neuf pour le Parlement, un travail d'une qualité exceptionnelle. Ils se sont rendus sur le terrain (en Birmanie, au Cameroun, au Tchad). Ils ne se sont pas limités à l'audition des seuls "décideurs" et spécialistes, mais ont aussi entendu les ONG (30 % des personnes invitées). Tout cela méritait que nous citions de nombreux extraits de ce rapport (à partir de son édition provisoire - dont nous suivrons la pagination et les soulignements -, l'édition définitive n'étant pas disponible au moment de boucler ce numéro). Mais la longue analyse ayant sa propre cohérence, et ses subtils équilibres, cet aperçu ne saurait remplacer une lecture intégrale.

« Les compagnies pétrolières sont [...] tenues de nouer des relations suivies avec les États producteurs propriétaires du domaine minier. [...] Par leur taille, leur chiffre d'affaires, la diversité de leur activité, ces groupes multinationaux ont une puissance surdimensionnée par rapport à certains États producteurs [...]. Le chiffre d'affaires d'Exxon, premier producteur mondial, s'élevait en 1998 à 115,6 milliards de dollars, le PIB du Nigeria à 99,7 milliards de dollars, celui du Gabon à 7,1 [...].

Ces caractéristiques ont généré des comportements très particuliers aux grands groupes pétroliers. Ils ont en commun d'avoir dû exercer pour des raisons de sécurité certains des attributs de la puissance étatique ». (p. 8-9)

« Comme le rappelait M. Jean-François Bayart : "[...] Il existe incontestablement une tradition de "covered actions", d'interventions secrètes. L'exploitation du pétrole génère un alliage curieux de pratiques assez machiavéliques (complots, constitution de réseaux) et de haute technicité (forages en eaux profondes)". [...] Au XX^{ème} siècle, aucune autre matière première, fut-elle très précieuse, n'a suscité autant de tension, voire de guerre (la Guerre du Golfe en est la parfaite illustration), d'interventions secrètes, de flux financiers occultes de vraies-fausse sociétés. [...] Malgré les redevances versées, les populations ne bénéficient d'aucune retombée en terme de développement, bien au contraire ». (p. 9)

I - Un respect aléatoire des normes éthiques par les compagnies pétrolières.

« [Les États où les compagnies pétrolières ont leur siège social] (pays membres de l'Union européenne et États-Unis) s'érigent volontiers en modèle dans les enceintes internationales quand il s'agit d'édicter et de faire respecter les droits de l'Homme et les normes sociales et environnementales. Capables de combattre pour défendre ces valeurs - ce fut le cas au Kosovo ou récemment au Timor oriental - ces États semblent atteints de schizophrénie tant ils montrent peu d'empressement à exercer un contrôle sur les agissements des compagnies pétrolières dans les pays où elles opèrent, même si elles sont par leur simple présence complices de régimes politiques détestables (Birmanie, Congo) et directement ou indirectement des désastres sociaux et environnementaux (Nigeria) ». (p. 13)

« Les multinationales [...] peuvent aisément s'affranchir du respect des grandes conventions internationales tant que leur image n'en souffre pas. [...] **À cet égard, on peut regretter que la Convention de Rome du 17 juillet 1998, portant création d'une Cour pénale internationale [...], n'ait pas envisagé la mise en œuvre de la responsabilité de personnes morales** ». (p. 14)

« L'accroissement brutal des transactions financières a conféré aux corrupteurs comme aux corrompus des moyens inespérés. [...] [Chaque État occidental tolérait] non sans cynisme [...] la corruption de fonctionnaires étrangers [...]. Mais l'idée même de "cantonner" la corruption à l'étranger a été mise à mal par la découverte d'un certain nombre d'affaires qui ont montré qu'une partie des "enveloppes" destinées à l'étranger revenait, par un biais ou par un autre, dans le pays des corrupteurs. Les corrupteurs sont devenus des corrompus, risquant ainsi de mettre en péril les fondements mêmes de la démocratie. De plus les liens entre corruption internationale et blanchiment des fonds d'origine criminelle ont été établis ». (p. 18)

« Bien qu'étant l'un des promoteurs de cette Convention [sur la lutte contre la corruption, négociée en 1997 à l'OCDE], le Gouvernement français n'a proposé que cette année au Parlement d'en autoriser la ratification. L'autorisation a été donnée, mais la ratification attend toujours... ». (p. 21)

« Tout en estimant que la Convention de l'OCDE constitue un progrès, la mission s'interroge sur son impact. Elle a constaté que de nombreuses entreprises [...] procédaient à des études sur les moyens légaux de la contourner. L'existence de paradis fiscaux limite grandement les effets des normes anti-corruption ». (p. 23)

« Les normes environnementales ne sont pas suivies avec la même rigueur en Mer du Nord et dans le golfe de Guinée. [...] Le droit international positif en la matière demeure incomplet en raison de la réticence de certaines puissances maritimes à renforcer de manière significative la structure des organisations internationales compétentes malgré la réforme de l'Organisation maritime internationale, l'OMI.

M. Bruno Rebelle, directeur de *Greenpeace France*, a vivement critiqué "l'OMI inefficace en raison de son mode d'organisation. [...] La quantification des pouvoirs [de chaque pays] [...] sont déterminés par le tonnage de leur flotte commerciale. Ce mode de "répartition" équivaut à une prime donnée aux pays possédant le plus grand nombre de supertankers. [...] Ceux-ci confient leur participation à des cabinets d'avocats -généralement américains [...]. L'intérêt général [...] est donc passé en retrait de l'intérêt des sociétés qui, dans les faits, exploitent les pavillons de complaisance. [...]

La Convention de Londres ne contient aucune disposition sur les rejets en mer des plates-formes pétrolières d'exploration ou d'exploitation. Dès son entrée en vigueur en 1972, les industries pétrolières avaient veillé à ce que soit maintenue une clause d'exemption [...]. Sur toutes les étapes du cycle du pétrole, on constate l'existence d'un double standard [Nord/Sud] [...]. [...]

En Afrique, le droit de l'environnement est inexistant. Les standards environnementaux sont surtout appliqués dans les pays

développés. Les pays producteurs de pétrole y sont hostiles ». (p. 23-26)

« Mlle Anne-Christine Hubbard [de la FIDH] [...] a estimé que "globalement, les entreprises pétrolières et minières sont les plus dangereuses pour les droits de l'Homme. Cependant, les entreprises canadiennes et américaines sont sensibles à la pression de l'opinion publique et ont donc élaboré des codes de conduite qui semblent plus stricts que ceux des entreprises françaises" [...]. La capacité de mobilisation de la société civile dans le Nord de l'Europe et aux États-Unis rend toute atteinte à leur image commercialement pénalisante ». (p. 28)

« Le 15 janvier 1999, le Parlement européen a voté une résolution sur les codes de bonne conduite applicables aux multinationales travaillant dans les pays en voie de développement. [...] Elle préconise la création d'un label social européen et surtout la mise en place d'un organe de surveillance et de contrôle indépendant chargé de promouvoir un dialogue sur les normes respectées par les entreprises [...] et de connaître les plaintes introduites, concernant le comportement des entreprises, par des représentants des communautés et/ou des travailleurs et le secteur privé du pays d'accueil, par des ONG ou des organisations de consommateurs, par des victimes individuelles ou par toute autre personne ou instance.

Cette démarche est appuyée par les ONG [...]. **Cette initiative [...] se heurte à l'hostilité des grands groupes pétroliers, opposés à tout contrôle externe de l'application de leur code.** [...] Les normes éthiques internationales sont longtemps restées sans effet sur les grands groupes multinationaux [...]. Seuls la pression, les menaces et surtout l'appel au boycott émanant non des États mais du secteur non étatique allant du simple citoyen aux grandes ONG les ont fait réagir. [...] Comme le souligne [...] M. Francis Perrin [d'Amnesty]: "[...] **L'appel à l'opinion publique est souvent l'arme la plus efficace**" ». (p. 32-34)

Campagnes efficaces

Aux États-Unis, « Mobil a été accusée en décembre 1998 par la Commission nationale des droits de l'Homme d'avoir volontairement ignoré les atrocités commises par des militaires dans une province indonésienne où la société est active, et même d'avoir fourni certains équipements et/ou des militaires impliqués dans ces exactions ».

Conoco a dû suspendre un contrat en Indonésie après avoir été mise en cause pour des problèmes de corruption.

« Mobil et surtout Chevron ont été directement mises en cause pour leur rôle au Nigeria ». Une ONG qui protestait contre la répression de la communauté Ijan avec l'aide de Chevron « a bénéficié d'un soutien politique remarqué, conduisant notamment certains élus à la Chambre des Représentants à demander une enquête sur le comportement du pétrolier américain ». (p. 36)

Unocal a dû renoncer à un projet d'oléoduc traversant l'Afghanistan. Selon Gilles Kepel, "l'administration américaine a longtemps soutenu les services pakistanais qui, entre 1993 et 1996, ont financé et armé les Taliban, et nettoyé la zone du pipeline avant de prendre Kaboul". Les organisations féministes américaines qui combattaient ce projet ont été « soutenues par Mme Hillary Clinton ». (p. 37)

Grâce à l'ONG *Earthrights International*, une plainte a pu être déposée à Los Angeles « par des citoyens birmanes victimes d'exactions commises au cours de la construction du gazoduc de Yadana par les compagnies pétrolières Unocal et Total ». Selon le directeur de cette ONG Tyler Giannini, "le Président d'Unocal a admis dans sa déposition que des porteurs avaient été utilisés en liaison avec ce projet et bien plus qu'ils étaient forcés au travail. [...] La loi américaine traite les sociétés comme des individus responsables. [...] En droit américain, on doit également répondre des intermédiaires qu'on a choisis" ». « La décision des juges de Los Angeles aura valeur de précédent et son impact peut être considérable ». (p. 38-39)

La mission décrit encore d'autres actions contre le rôle de Texaco en Équateur, d'Occidental Petroleum et BP en Colombie (p. 40-43). Le représentant de Texaco admet que "**désormais, la compagnie s'efforce de collaborer avec les populations autochtones**" (p. 44)

« À deux reprises, Shell fut victime de campagnes de boycott qui se sont révélées extrêmement dommageables pour son image et ses intérêts ».

D'abord pour avoir voulu couler en Mer du Nord la plate-forme pétrolière Brent Spar, devenue inutile. "Pourquoi laisser cela aux générations futures ?, s'est interrogé Bruno Rebelle. *Greenpeace a gagné sur le principe de l'immersion*", désormais suspecté. Le président de Shell France a reconnu devant la mission que l'affaire Brent Spar avait conduit à "*la décision d'organiser une transparence des activités de production au niveau mondial*" (p.46-47)

Shell fut ensuite attaquée à propos du Nigeria. Dans ce pays, « Shell domine le secteur depuis le début de l'exploitation du pétrole et a joui longtemps d'une situation dominante et de relations privilégiées avec le Gouvernement ; elle dispose surtout d'installations terrestres importantes, situées à proximité de zones habitées et donc exposées aux protestations locales. Elle a en conséquence été la cible principale de la campagne du Mouvement pour la Survie du peuple Ogoni (MOSOP), qui l'accusa de complicité dans le génocide présumé de ce peuple ».

Furieux des dégâts causés à leurs terres ou à leurs moyens d'existence par l'exploitation de "leur" pétrole, les habitants de l'Ogoniland contraignirent Shell d'en interrompre l'exploitation. « Voyant dans toute menace contre la production pétrolière une atteinte à l'ensemble du système politique, le Gouvernement fédéral répondit par la violence et la répression [...]. [Une force spéciale] arrêta ou brutalisa des milliers d'Ogonis. Des centaines d'autres furent victimes d'exécutions sommaires. [...] L'écrivain Ken Saro-Wiwa, dirigeant charismatique du MOSOP, [...] et huit autres militants [...] furent pendus par le gouvernement fédéral à la suite d'un procès inique. [...] **La plupart des défenseurs de la cause ogoni considèrent que la Shell avait en fait la possibilité d'exercer des pressions efficaces sur le régime dictatorial en place et qu'elle n'a pas réagi.** [...] Shell avait peu de temps auparavant négocié l'importation d'armes destinées à la police nigériane. [...]

En Europe du Nord, les églises chrétiennes et les ONG se mobilisèrent après la mort de Ken Saro-Wiwa [...]. La Shell fut la principale accusée et de nouveau des campagnes de boycott pesèrent sur son chiffre d'affaires. La compagnie fut donc amenée à changer de stratégie. Actuellement elle se situe selon la plupart des ONG, parmi celles dont l'attitude est la plus ouverte ou plutôt la moins fermée au respect des normes éthiques. [...]

Dans ces deux affaires, il est clair que la pression des ONG conjuguée à des campagnes de boycott efficaces ont conduit, plus sûrement que les interventions des États, une multinationale à réviser sa stratégie ». (p. 48-49)

« En France, celui qui appelle au boycott peut être poursuivi en justice et condamné à payer des dommages et intérêts élevés. Aussi ne s'y risque-t-on pas. [...] L'émergence des ONG sur la scène internationale et la prise de conscience de leur pouvoir de nuisance tant par les États que par les multinationales contribuent à changer la donne. Certaines compagnies s'efforcent d'entretenir un dialogue avec les ONG. **Les compagnies françaises semblent en retrait par rapport à ce mouvement, ce qui pourrait se révéler à terme contre-productif. La quatrième compagnie pétrolière mondiale fera-t-elle longtemps l'économie de cette réflexion ?** ». (p. 51)

II - Le cas français.

« La mission [...] n'a pas obtenu toutes les informations qu'elle souhaitait [...]. La demande de télégrammes sur des dossiers précis et à des dates précises concernant la Birmanie, le Tchad et le Congo-Brazzaville est restée sans suite malgré une lettre de rappel. [Un signe de plus de la considération en laquelle l'exécutif tient le Parlement]. [...] La mission [...] n'a pas pu situer clairement où et comment certaines décisions contestables avaient été prises, mais elle considère que compte tenu de la mondialisation des échanges, ces procédés archaïques devront disparaître car ils se révéleront inefficaces en terme de rentabilité économique et meurtriers en termes éthiques ». (p. 53-54)

Circulation consanguine

« La politique énergétique de la France s'explique à travers l'influence de personnalités obsédées par l'indépendance énergétique de la France. Celle de Pierre Guillaumat a façonné le modèle français. [...] "*Fils du général Guillaumat qui devient ministre de la guerre du gouvernement Poincaré en 1926* [rappelle Pierre Péan], *Pierre Guillaumat [...] s'est toujours souvenu de la phrase du Tigre [Clemenceau] : 'Une goutte de pétrole vaut une goutte de sang'* [...] [En 1940,] *Pierre Guillaumat s'engage dans les services de renseignements [...]. À la fin de la guerre, le gouvernement fait appel à lui pour diriger la Direction des Carburants où il fait venir ses hommes. [...] Dans la tête de Guillaumat et de ses amis, Elf était la France : attaquer l'une équivalait à attaquer l'autre*". (p. 55-56)

Bien des « itinéraires [personnels] démontrent le degré de consanguinité entre les pouvoirs publics et les compagnies pétrolières ». Tel celui de Maurice Robert, entre Sdece, réseaux, Elf et Gabon. Ou de nombreux hauts fonctionnaires, ou conseillers ministériels. « Cette consanguinité a favorisé en Afrique très largement le développement des réseaux ». (p. 56-57)

« La privatisation et la fusion d'Elf TotalFina accentuent le caractère choquant de ces allées et venues entre compagnies pétrolières et haute administration. Elles contribuent à accréditer l'idée que les compagnies pétrolières définissent la politique étrangère de la France ». (p. 58)

« La loi du 31 décembre 1992 [...] prévoyait "*qu'avant le 31 décembre 1993 le gouvernement présenterait un rapport destiné à faire toute la lumière sur les coûts réels de production, de transport et de transformation des produits pétroliers [...]*". **Ce rapport n'a jamais été remis** ».

Selon M. Didier Houssin, Directeur des Matières premières et des Hydrocarbures (DIMAH) au ministère de l'Industrie, "*les deux compagnies pétrolières françaises [...] peuvent avoir besoin du soutien diplomatique du gouvernement français, qui ne leur est généralement pas marchandé*". (p. 61)

« M. Philippe Jaffré [PDG d'Elf] a fait amèrement observer : "[...] *En France, le consommateur paie 5,90 francs un litre de super 95. Ce litre coûte 70 centimes à produire et à distribuer. Il supporte 5,20 francs d'impôts. La part du lion revient au Trésor français avec 4,90 francs. L'État producteur doit se contenter de 30 centimes [...]*" ». (p. 64)

« Quant aux montants des commissions [sur les contrats pétroliers], M. Philippe Durand [de la Direction de la législation fiscale, à Bercy] a clairement relevé que "*la pratique et la jurisprudence montrent que selon la période le pourcentage qui paraît raisonnable peut varier. De fait, le taux de 20 % qui semblait un maximum, semble insuffisant sur certains marchés, avec des pays de l'ancien bloc communiste par exemple. [...] À compter du 15 février 1999, [...] le nouvel article 39 bis du Code Général des Impôts prévoit l'interdiction absolue de la déduction [fiscale] des commissions lorsqu'elles sont versées à des agents publics. [...] Les agents privés [...] sont exclus [de cette disposition]*" ». (p. 65-66)

Mme Valérie Lecasble, rédactrice en chef du *Nouvel Économiste*, a dépeint avec précision le système des rétro-commissions : "*Lors des discussions sur un projet de contrat [...] l'État producteur demande une commission [...]. Sur ces commissions légales qui rémunèrent soit l'État producteur, soit des intermédiaires commerciaux, Elf avait pris l'habitude de prélever 5 à 10 % pour financer les partis ou les hommes politiques français. Cette pratique, appelée rétro-commission, est interdite et illicite. [...] Dans le cas d'Elf, intérêts publics et privés se sont mêlés*". (p. 67)

« Selon M. Aubin de la Messuzière, directeur d'Afrique au ministère des Affaires étrangères [et ancien ambassadeur au Tchad, auprès d'Idriss Déby] [...] : "*L'information est un outil essentiel de l'action internationale, que ce soit l'action des États ou celle des entreprises. Sa collecte, sa vérification et son analyse constituent l'une des missions principales du ministère des Affaires étrangères. Cette information est, en tant que de besoin et dans la mesure où le ministère le juge opportun, partagée avec les entreprises françaises, pétrolières et non-pétrolières*". [...] [S'y ajoute] le rôle de conseil [...] [et parfois] l'intervention, [...] jamais automatique [...]".

"[En 1994,] *la Commission des garanties pour le commerce extérieur qui délivre des garanties mises en œuvre par la Coface sur les exportations [...] et où sont représentés le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, le ministère des Affaires étrangères et un grand nombre de ministères techniques [...] a garanti l'entreprise Total à hauteur de 2,4 milliards de francs avec une quotité garantie de 70 % [...] et une prime de 1,5 % contre le risque politique en Birmanie*" ». (p. 69-70)

« Tels que décrits, les rôles respectifs de chaque instance [administrative] semblent parfaitement définis, [...] la priorité étant visiblement accordée aux intérêts économiques par rapport au respect des conventions internationales et des normes éthiques. De ce fait, la politique de la France au Moyen-Orient comme sa politique africaine paraît largement déterminée par ses intérêts pétroliers ». (p. 71)

« D'après M. Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard enchaîné*, "*Total avait inspiré à ses débuts la politique irakienne de la France [...] pour remplacer les compagnies anglo-saxonnes*". (p. 72)

Pour Claude Angeli, « *la politique africaine, au Congo, en RDC [ex-Zaire], au Gabon, quel que soit le cas de figure, se fait à l'Élysée, même en période de cohabitation* ». (p. 75)

D'après Jean-François Bayart, "*il existe une osmose entre la classe politique, le monde de l'entreprise, la presse et la société civile et les gouvernements africains, qui explique que certains débats sont évités pour se contenter d'un certain 'prêt-à-penser'. Les réseaux, notamment celui de M. Jacques Foccart, n'ont pas disparu avec lui. Les réseaux de M. Charles Pasqua restent très actifs et intéressent fortement les gouvernements africains [...]. Le réseau corse joue sur*

le mode diastolique avec une sociabilité de terroir. Les Corses sont très présents dans la police, dans l'armée, dans la criminalité organisée, dans le personnel politique. Ils étaient représentés par M. André Tarallo dans le domaine du pétrole et par M. Bernard Dominici au ministère des affaires étrangères". Pour cet éminent expert de l'Afrique, la privatisation d'Elf (et maintenant le projet de fusion d'Elf-Aquitaine avec TotalFina) sera un facteur d'évolution.

« La mission l'espère mais craint qu'un certain "prêt-à-penser ne subsiste encore longtemps et que le poids de l'Histoire incarné par la persistance des réseaux ne continue de bloquer les évolutions nécessaires ». (p. 76)

« **La multiplicité des instances** [étatiques] **susceptibles d'intervenir auprès des entreprises est dissuasive. Il n'y a pas comme au Royaume-Uni une instance unique, type Bureau des droits de l'Homme, auprès de laquelle une multinationale peut solliciter un avis ou qui serait susceptible d'attirer leur attention et celle des pouvoirs publics en cas de violation de certaines normes** ». (p. 77-78)

« Pour les accusations de travail forcé formulées contre les compagnies Unocal et Total en Birmanie, le ministère des Affaires étrangères épouse la thèse de la compagnie » française. (p. 78)

Pour Claude Mandil, prédécesseur de Didier Houssin à la DIMAH (Hydrocarbures), « **il n'appartient pas au pays d'origine des compagnies de vérifier si celles-ci respectent les normes environnementales ailleurs que chez lui** ». (p. 80)

La mission « n'ignore pas que toutes les compagnies pétrolières interviennent lors des négociations de conventions antipollution pour en limiter l'impact. Bien souvent, le représentant de la DIMAH et celui du ministère des Affaires étrangères soutiennent leurs positions au détriment du négociateur du ministère de l'Environnement.

Comme l'a d'ailleurs rappelé M. Bruno Rebelle, "[...] **dans la conduite des négociations préparatoires, il arrive que des fonctionnaires de l'État s'écartent significativement de la position officielle politique qu'ils devraient défendre pour soutenir celle du courant dominant de leur ministère** [plus favorable aux compagnies pétrolières]. [...] **En réalité, les compagnies pétrolières appliquent le non-droit de pays producteurs de pétrole, rarement signataires de conventions sur l'environnement** ». (p. 80)

Total en Birmanie

À propos de l'oléoduc gazier négocié par Unocal et Total avec la Junte birmane, dénoncé par celle qui incarne la légitimité démocratique dans ce pays, le Prix Nobel Aung San Suu Kyi, le PDG de Total Thierry Desmarest admet que « **la compagnie a pris l'engagement dans le contrat qu'elle a signé [...] de ne pas interférer dans les problèmes de politique intérieure** ». (p. 86)

Le PDG de la Coface François David affirme : « **La décision de prendre en garantie l'investissement de Total en Birmanie a été une décision politique** », prise, selon le Directeur des relations économiques extérieures Jean-François Stoll, « **au niveau ministériel** » [Edmond Alphandéry était alors ministre de l'Économie]. (p. 87-88)

« M. Dominique Perreau, Directeur des Affaires économiques au ministère des Affaires étrangères, [...] a souligné que [...] « **le groupe Total est un vecteur de développement [...]. Le ministère des Affaires étrangères [...] considère que la coopération économique est un facteur de développement** ». (p. 88)

[Ce haut diplomate a-t-il visité les effets de cette coopération au Nigeria, en Algérie, au Cameroun ou au Congo-Brazza ?].

Le Directeur d'Asie au Quai d'Orsay, François Dopffer, « s'est attaché à justifier la politique de la France en Birmanie [...]. Il a affirmé que « **la position de Mme Aung San Suu Kyi sur les sanctions économiques a varié. [...] Il ne s'agit plus d'un thème majeur dans ses déclarations** ». Interrogée par les membres de la mission, l'intéressée a fermement nié ce point. [...] « **Les investissements étrangers, [...] aujourd'hui [...], confortent la Junte au pouvoir** ». (p. 89-90 et 102)

Le nouvel ambassadeur de France en Birmanie, l'ancien haut responsable d'Elf Bertrand du Chaffaut, a déclaré le 31 juillet 1999 dans *La Lettre birmane*, un bulletin édité par l'Ambassade : « **C'est de mon propre choix et non par le fait d'un hasard de la bureaucratie parisienne, [...] que je me trouve prendre aujourd'hui [cette fonction] [...]. C'est dire que ne me manquent ni la motivation, ni la détermination, pour maintenir, voire, autant que faire se peut, rehausser le niveau des relations entre la France et la Birmanie, si les circonstances s'y prêtent** ». Il salue « **la constance et la persévérance manifestée par nos firmes à rester en Birmanie [...]. C'est grâce à leurs efforts, ô combien méritoires, que la France continue à tenir le premier rang parmi les partenaires occidentaux de Rangoon** ». (p. 91)

Pour Anne-Christine Hubbard, de la FIDH, « **les activités de Total en Birmanie [...] constituent un soutien moral, politique, économique et financier à un régime illégal, illégitime et condamné internationalement [...]. De nombreux observateurs estiment que Total assure le maintien de la Junte au pouvoir** ». (p. 93)

« Selon M. Tyler Giannini, "[...] **le gouvernement birman a en particulier acheté des hélicoptères à la Pologne en 1994 et M. Walesa, alors Président de la République polonaise, avait indiqué que c'était la société Total qui les avait payés** ». (p. 93-94)

« Selon M. Michel Diricq, membre d'*Info-Birmanie*, "[...] **l'armée birmane, pour assurer la 'sécurité' du projet gazier [...], empêcher tout appui des populations à l'opposition armée [...]** [est amenée] **à pratiquer une guerre totale. [...] En 1991, la Banque mondiale avait refusé d'accorder un crédit pour le projet en conseillant une modification du trajet du gazoduc qui allait traverser une zone où la guérilla durait depuis [...] la fin des années quarante** ». (p. 94-95)

D'après le journaliste Francis Christophe, « **la compagnie Héli-Union qui accomplissait des missions (transports par hélicoptère) pour Total [...] a dû rendre des services aux militaires birmans. [...] Total a réglé les notes d'Héli-Union** ». [Cette société est aussi le sous-traitant d'Elf au Congo-B]. (p. 95)

Selon le journaliste Cyril Payen, « **des avions de Total avaient été utilisés pour transporter des troupes vers le gazoduc en vue d'une offensive prochaine** ». (p. 96)

Ester Saw Lone, la présidente de l'Union des femmes Karen (une minorité de la région du gazoduc), témoigne de la situation de 600 enfants réfugiés : « **La plupart des enfants avaient la même histoire personnelle, extrêmement douloureuse. Leurs villages avaient été investis par l'armée birmane, leur père et leurs frères obligés de travailler comme porteurs ou tués par l'armée, parfois ils avaient vu leur mère ou leur sœur maltraitée, voire violée par les forces birmanes** ». (p. 97)

« **La mission estime que Total et Unocal n'ont pas volontairement utilisé le travail forcé pour la construction du gazoduc mais en ont indirectement bénéficié en raison de la militarisation de la zone** ». (p. 101)

D'après Francis Christophe, « **le Président Chirac est le seul responsable d'un État démocratique à se prononcer publiquement en faveur de l'admission de la Birmanie à l'ASEAN [le club des États de la région] en l'état, ce qui constitue une exception française** » -

contre la demande d'Aung San Suu Kyi.

Par deux fois, le 19 février 1998 et le 16 septembre 1999, « le Parlement européen a voté une résolution explicite dans laquelle il appelle [...] les entreprises européennes à quitter la Birmanie. [...] De nombreuses multinationales ont d'ailleurs quitté le pays : Texaco, Arco, Pepsi, Levi's, Interbrew, Carlsberg, Heineken, Reebok. C & A, Hewlett Packard se sont retirées pour éviter le boycott ». (p. 106)

Pour le ministre des Affaires étrangères de la Junte, **“le pays n'est pas mûr pour la démocratie, car notre peuple est simple. Une constitution est en cours d'élaboration, mais pourquoi se presser ? Des élections peuvent avoir lieu dans un an ou 200 ans...”**. (p. 107)

[À quand l'admission de la Junte birmane en Françafrique ?].

Elf et le projet d'oléoduc Tchad-Cameroun

Le député tchadien Yorongar a *“été témoin des pressions exercées par la France [en 1990, sur Idriss Déby alors en rébellion contre la dictature d'Hissène Habré], notamment le refoulement de M. Déby hors de France alors qu'il avait obtenu un visa. Après que ce dernier ait été refoulé en Allemagne, Elf a pris contact avec lui pour lui proposer un marché. C'est aux Pays-Bas que fut passé ce marché qui consistait pour Elf à fournir des moyens financiers et humains à la rébellion dirigée par M. Déby. En échange de cette aide, celui-ci, une fois au pouvoir, ferait entrer Elf dans le consortium”* pétrolier. (p. 109)

Jean-François Bayart a une version différente : *“Au Tchad, Elf ne souhaitait pas s'implanter. Déby a convaincu l'Élysée d'imposer une prise de participation d'Elf dans le Consortium”*. (p. 110) [La différence pourrait s'expliquer par la pluralité des “équipes d'approche” d'Elf - comme en Angola, vers Savimbi et Dos Santos].

« L'entrée d'Elf dans le consortium garde un certain mystère. La mission n'a pu, là encore, cerner clairement le processus de décision qui a amené la France à soutenir cette entrée. [...] N'ayant pas obtenu communication des télégrammes demandés à ce sujet, elle ne peut que [...] s'étonner du goût du secret qui paraît animer les responsables des décisions dès qu'il s'agit d'Elf et d'Afrique. [...] La multiplicité et l'opacité des pôles de décisions [...] rend tout contrôle parlementaire aléatoire ». (p. 111)

Elf au Congo-Brazza

« M. Airy Routier, rédacteur en chef adjoint au *Nouvel Observateur*, a fait observer que *“le cas de la guerre civile au Congo illustre parfaitement l'impact de l'intervention d'une compagnie pétrolière, en l'occurrence Elf, dans une guerre civile. Le Président Lissouba a reconnu qu'il avait pu acheter des armes lourdes grâce aux recettes pétrolières ; il en est de même de son adversaire, le Président Sassou N'Guesso. Les intérêts de la France peuvent varier dans le temps”* ». (p. 117)

« M. Martial Cozette, directeur du Centre d'informations sur les entreprises, a indiqué que *“s'agissant de l'exploitation par Elf des gisements au Congo, la Banque mondiale avait fait remarquer dans les années 1990-91 [au moment de la Conférence nationale souveraine] que le rendement de l'exploitation pétrolière y était l'un des plus bas du monde et a suggéré des audits. Le gouvernement de transition a fait appel au cabinet Arthur Andersen [...] mais celui-ci n'a pu mener à bien cette mission car Elf Congo et Agip Congo ne lui ont pas donné accès aux pièces et aux informations”* ». (p. 117) [Dans le même temps, Elf préparait un coup d'État avec les réseaux Foccart et Pasqua].

« Répondant aux questions de la mission sur les relations avec la France et Elf, M. Pascal Lissouba a donné les explications suivantes : *“À son arrivée au pouvoir, les caisses de l'État étaient vides et la dette [...] s'élevait à 6 milliards de dollars. [...] Il devait faire face à cinq mois de retard dans le paiement des salaires de fonctionnaires. [...] Elf lui avait refusé un crédit-relais. [...]”*

“Finalement, il a obtenu le relèvement de la redevance [pétrolière] de 17 à 33 % et il craint que ce relèvement n'ait été le facteur déclenchant du drame congolais. Il obtient à la même époque une avance de 150 millions de dollars de la compagnie américaine Occidental Petroleum. [...]”

Lors d'une visite en France en novembre 1992, *“il a [...] tenté d'obtenir un accord de coopération militaire et de sécurité. La réponse du Président Mitterrand fut brutale : La France ne fait plus cela' [...] D'un côté, Elf se livrait à un blocus financier, de l'autre, le gouvernement français ne semblait pas vouloir l'aider sur les questions de sécurité. [...] L'ambassadeur de France, M. Raymond Césaire, ne cachait pas ses amitiés pour M. Sassou N'Guesso [...]”*.

La question du financement d'achat d'armes ayant été soulevée, M. Pascal Lissouba a répondu : *“ [...] Le mécanisme de versement de la rente pétrolière est difficile à décrire. Les redevances sont dues à des filiales d'Elf Aquitaine, Elf-Congo et Elf-Gabon [...]. Mais le fonctionnement d'une autre société, Elf Trading qui effectue des transactions reste obscur. Les fluctuations du dollar jouent sur le montant de la redevance. [...] Qui gère le différentiel provoqué par ces fluctuations portant sur des sommes considérables ? Qui peut contrôler cela ? [...] Le Congo recevait des redevances d'exploitation dont il était difficile de suivre le cheminement. Les sommes provenant des marges de fluctuation pouvaient être élevées et suffisaient à financer un mouvement de déstabilisation. Il pouvait donc s'agir d'une sorte de pacte de corruption soutenant un complot”* ». (p. 118-120)

La mission cite ensuite un long extrait de la lettre sur le Congo-Brazzaville adressée aux députés par *Agir ici*, la *Cimade*, *Frères des hommes* et *Survie*, exposant les responsabilités majeures de la France dans ce conflit financé par l'argent du pétrole. Et notamment son appui militaire au régime de Sassou N'Guesso (lettre publiée dans *Billets* n° 74).

« N'ayant pu obtenir les télégrammes diplomatiques demandés en vain, la mission n'a pas été en mesure de vérifier ces accusations très graves mais a estimé devoir en faire état ». (p. 122)

La mission a reçu un avertissement de Philippe Jaffré, encore PDG d'Elf « lors de son audition : *“Les ressortissants français sont à la merci des campagnes de presse. Les rumeurs en provenance d'Afrique qui mettent Elf à l'index, lorsqu'elles sont reprises par la presse française, deviennent en Afrique des vérités. Les agents d'Elf sont alors agressés et insultés. À ce titre, M. Jaffré a attiré l'attention sur les conséquences que pourraient avoir les conclusions écrites de la mission d'information”*. La mission a été très choquée de ces propos. Chercher à savoir revenait donc à mettre des vies françaises en danger ? Ne les met-on pas en danger en opérant dans un pays où la rente pétrolière semble n'être utilisée qu'à l'achat d'armes, alors que la population vit dans la guerre et le sous-développement ? ». (p. 122)

Comment en sortir ?

La mission propose une série de pistes. Elle se félicite d'abord de l'intervention de la justice.

« La mission estime improbable le retour en arrière. M. François-Xavier Verschave, président de Survie, le reconnaissait : *“Le système que j'appelle la Françafrique est voué à disparaître d'ici 10 ans. Mais en dix ans beaucoup de dégâts sont possibles. La question des paradis fiscaux est véritablement cruciale. La contradiction est trop flagrante entre la prétention d'imposer des règles et la tendance des dirigeants à s'en abstraire. [...] L'enjeu majeur est [...] celui d'une 'rerégulation'”*. La mission partage cet avis. Pour que de telles réformes soient possibles, il faut que la Justice tranche, qu'il soit mis fin à l'impunité mais aussi à des rumeurs malsaines ». (p. 124-125)

La fusion entre Elf et TotalFina peut avoir des avantages. **« La future compagnie restera française de culture et d'origine. À ce titre, elle demeurera un des vecteurs de l'image de la France à l'étranger, ce qui doit conduire à une réflexion plus approfondie sur le rôle d'un tel groupe exploitant une matière première stratégique. Sa visibilité sera telle qu'elle sera plus vulnérable aux mouvements d'opinion et aux critiques des ONG comme à la pression de ses actionnaires »**. (p. 126)

Mais **« la modernisation des relations entre l'État et les grands groupes multinationaux qui ont leur siège en France ne s'effectuera que si l'émergence de contrepoids à leur puissance est favorisée »**. (p. 127)

Aussi la mission propose-t-elle de :

- Encourager le dialogue entre multinationales et associations de défense des droits de l'Homme et de l'environnement. Mais « les associations manquent de moyens financiers indépendants ». (p. 127)

- Mettre en place **« un organisme indépendant chargé en France de veiller à l'application des normes éthiques par les entreprises françaises »**. (p. 128)

- Créer un Bureau des droits de l'Homme au ministère des Affaires étrangères. « Cette structure [...] fonctionne avec succès depuis 1997 au Royaume-Uni ». (p. 129)

- Limiter les condamnations pour recours au boycott. **« La mission estime que l'appel au boycott comme arme ultime d'une consommation responsable doit être considéré comme licite dès lors qu'il est établi par des rapports crédibles d'organisations internationales et d'ONG dignes de foi qu'une multinationale viole délibérément et gravement la légalité internationale »**. Cela suppose que soit modifié ou interprété l'article 225-2 du nouveau Code pénal qui condamne toute action ou omission visant à *“entraver l'exercice normal d'une activité économique”*. (p. 132-133)

- Étendre le droit d'agir en justice des associations de défense des droits de l'Homme et de l'environnement. « La mise en cause de la responsabilité pénale des personnes morales pour les crimes contre l'humanité est prévue à l'article 213-3 du Code pénal. [...] La personne morale peut être poursuivie aussi bien en qualité d'auteur principal que de complice ». (p. 133-135)

III - Les compagnies pétrolières et le développement durable.

« La mission a observé que rente pétrolière était fréquemment synonyme de guerre, d'instabilité, de corruption. L'instauration de régimes démocratiques et de règles juridiques [...] s'en trouve paralysée ». (p. 138)

« M. Jean-François Bayart [...] a souligné *“le lien assez direct entre l'existence de ressources pétrolières importantes et l'extension de la guerre comme mode de solution des conflits politiques en Afrique subsaharienne. Les perspectives mêmes de l'exploitation [...] permettent à une partie ou à tous les belligérants d'acquérir des armes et elle rend la détention du pouvoir encore plus convoitable”*. (p. 139) Sont alors évoqués la guerre du Golfe et le conflit angolais.

Ruines angolaises

Selon Pascal Lissouba, le leader rebelle Jonas Savimbi lui aurait *“expliqué qu'il avait compris qu'il ne terminerai jamais cette guerre car on aidait les Angolais à s'entre-tuer”*. (p. 146)

Pour le chercheur Jean Savoye, *“la situation des puits de pétrole le long de la côte entraîne une politique de comptoir quelque peu néocoloniale. La côte seule est intéressante, c'est l'Angola utile. [...] La rente pétrolière permet de financer un appareil militaire mais pas de le créer. Elle sert à financer les corps expéditionnaires cubains [...] puis [...] à attirer les sociétés de mercenaires et les milices privées de sécurité comme Executive Outcomes. [...] Pour défendre la rente, le gouvernement angolais fait donc appel à des armées privées. [...] Une élite dirigeante intéressée à la rente se constitue, mais le reste de la population est tenu à l'écart”*. (p. 146-147)

« Bien que l'Angola soit potentiellement l'un des pays les plus riches d'Afrique (richesses minières et pétrole), sur onze millions d'habitants, moins de 50 000 Angolais vivent plus ou moins selon les standards occidentaux. La guerre absorbe 40 % du budget de l'État ; la production agricole ne couvre plus les besoins alors qu'avant l'indépendance l'Angola était exportateur net de produits agricoles. Le tissu industriel, le second d'Afrique avant 1975, est en ruines ». (p. 147)

Fuites congolaises

Les préfinancements pétroliers ont permis l'endettement programmé du Congo-Brazzaville. Selon Antoine Glaser, directeur des publications *Indigo*, *“on peut pré-vendre le pétrole jusqu'à une exploitation en 2005 ou 2010, si la compagnie accepte. [...] Les préfinancements prohibés par le FMI, qui exige des contreparties, sont effectués par les compagnies pétrolières qui moyennant un versement en cash exigent un accès à des gisements pour plusieurs années. [...] Pour acheter de l'armement, les États ont besoin de ces préfinancements et donc de s'adosser à des compagnies pétrolières. [...] La compagnie [...] trouve des banques telles la Bankers Trust, la CCIBC, la Canadian Imperial Bank qui prêtent à un taux préférentiel”*. (p. 149)

Ayant laissé gager le pétrole jusqu'en 2006 « Elf gère la dette de l'État angolais [...] ce qui complique les relations [...] [avec] l'actuel président du Congo [...]. Outre ce mécanisme, les dirigeants de pays producteurs peuvent utiliser à leur profit un pourcentage de la redevance pétrolière : les “fonds de souveraineté” ».

« Selon M. Claude Angeli, *“les fonds de souveraineté sont disponibles pour le Chef de l'État [...] à titre personnel : leur existence n'est pas secrète, leur montant l'est”*. [...] *“Du temps où il était président marxiste du Congo, M. Sassou N'Guesso, qui entretenait des liens amicaux avec le Président Chirac et le Président Dos Santos, est intervenu pour qu'Elf dispose d'un bassin offshore en Angola, le [fabuleux] bloc 17. M. Sassou a ensuite touché une redevance régulière sur ce bloc, ce qui lui a sans doute permis de vivre et de maintenir ses partisans en activité pendant qu'il était dans l'opposition”* ». (p. 149-150)

Selon Pascal Lissouba, *“il y a plusieurs formes de tricherie sur la rente pétrolière : on peut s'entendre avec les pétroliers par des cheminements divers ; ils passent par la FIBA. Autour de cette banque, il y a d'autres filières pour faire passer les commissions dont les montants sont évalués en fonction d'un processus difficilement décryptable. [...] Le ministre des Finances peut placer l'argent de la rente pétrolière dans des banques spécialisées où il rapporte des intérêts sans les reverser à l'État. Normalement, cela irait dans les caisses noires du Président”*. (p. 150)

Décompositions au Maghreb

La rente pétrolière favorise le délitement des États. Selon le chercheur Luis Martinez, *“en Libye, depuis 1995-96, une guérilla islamiste s'est développée dans la région pétrolière de la Cyrénaïque, qui est la plus pauvre du pays alors qu'elle détient la plupart des richesses pétrolières. [...] On assiste à une militarisation de la société, au développement des milices en Algérie comme en Libye, à l'effondrement des fonctions régaliennes de l'État”*. (p. 153)

« Les dirigeants des grands groupes pétroliers considèrent qu'ils doivent traiter avec les régimes en place [...] [et que] le pétrole induit le développement économique qui favorise la démocratisation. Ce raisonnement ne résiste pas à l'épreuve des faits, car les mécanismes de versement de la rente sont opaques. [...] [Pour] Luis Martinez [...] *“il est important de se demander [...] quels sont les retours en termes de financement des partis politiques”* ». (p. 154)

Pour le chercheur Gilles Kepel, *“en Algérie, tant que la hiérarchie militaire contrôle l'accès exclusif à la rente, elle n'a pas besoin d'ouvrir le jeu politique [...]. La rente pétrolière en Algérie a détruit le système économique. [...] Le prix élevé du baril a structurellement l'effet pervers de permettre aux régimes non-démocratiques en place de se perpétuer”*. Luis Martinez a opportunément rappelé *“qu'en Algérie, entre 1993 et 1997, la guerre civile a fait entre 80 000 et 100 000 morts, mais elle n'a pas empêché l'exploitation du pétrole et du gaz dans de bonnes conditions”*. (p. 155)

Facilités gabonaises

Pour Pierre Péan, *“le Gabon a été une excroissance de la République dirigée conjointement par Jacques Foccart, le parti gaulliste et Elf. [...] En 1993, [...] le Président Bongo s'est maintenu au pouvoir grâce à un 'coup d'État électoral', opéré avec la bienveillante neutralité du gouvernement français”*. Antoine Glaser décrit Omar Bongo comme *“le plus vieil homme politique francophone. Il connaît tout le monde, connaît tous les secrets et a financé tous les partis. Il joue habilement de l'impérieuse nécessité de maintenir la stabilité en Afrique centrale et du rôle que le Gabon y tient comme pôle de stabilité”*. (p. 156-157)

« Dans un dossier élaboré en décembre 1996, l'association *Agir ici* expliquait : “Entre 1975 et 1991, les recettes d'exportation dues au pétrole ont rapporté au Gabon plus de 140 milliards de francs. [...] La part de la société franco-gabonaise [Elf-Gabon] aux résultats du groupe est de 16 %. [...] De beaux résultats pour un faible investissement. [...]”

Pour cette même période, on peut estimer les versements “officiels” d'Elf-Gabon à l'État gabonais [...] à environ 51 milliards de francs. Toutefois, cet argent a servi à établir les fortunes de potentats locaux. [...] Cette politique clientéliste a non seulement altéré toute possibilité de développement, mais aussi engendré une telle dépendance et un tel endettement que l'avenir paraît encore plus sombre que le passé” ». (p. 159)

Pétrole et dictature

« La mission s'est longuement interrogée sur l'intérêt pour les compagnies pétrolières de soutenir directement ou indirectement des régimes dictatoriaux.

« Selon M. François-Xavier Verschave, *“dans l'esprit des compagnies pétrolières, le partage de la rente s'avère plus simple dans un régime dictatorial. En effet, il est moins coûteux d'acheter un dictateur que de contracter avec un État démocratique et a fortiori d'obtenir l'accord des populations locales, comme les Ogonis au Nigeria ou les populations du sud du Tchad, lorsque l'installation d'équipements pétroliers est de nature à mettre en cause l'environnement ou les ressources agricoles d'une région. Le résultat est calamiteux ; dans de nombreux pays il a conduit à la ruine. De façon tout à fait anormale, on compense ce pillage par l'aide publique au développement. C'est un système de vases communicants. Les fonds publics français servent de lubrifiant à l'extraction de la rente”* ». (p. 163)

« Les accusations contre Elf [...] démontrent que la situation hégémonique d'une compagnie pétrolière dans des États faibles peut se retourner contre la compagnie. [...] L'aide directe ou indirecte apportée par les groupes pétroliers [...] aux dictatures en place est contre-productive. [...] Il serait plus rentable pour elles de contribuer à créer des pôles de développement dans les pays où elles opèrent, qui pour la plupart manquent d'énergie, [de chercher à] lier rente pétrolière et développement durable ». (p. 164)

L'oléoduc Tchad-Cameroun

La mission a longuement examiné ce projet, bien connu de nos lecteurs (cf. aussi le Dossier noir n° 13 d'*Agir ici* et *Survie*, *Projet pétrolier Tchad-Cameroun, Dés pipés sur le pipe-line*, L'Harmattan, 1999). Relevons notamment :

« Selon M. Jean-François Bayart, *“si le pétrole se met à couler au Tchad, il deviendra un élément décisif de la guerre civile larvée dans le Sud. Tout indique que la bande au pouvoir du Président Idriss Déby capterait à son strict profit la rente pétrolière, les populations du Sud n'en connaissant que la répression, les armes. [...] Le contrôle du pipe-line [...] intéresse des sociétés [de mercenaires] comme Executive Outcomes ou leurs concurrents”* ». (p. 168)

Pour Annick Jeantet, d'*Agir ici*, *“le consortium [pétrolier], dans ses études d'évaluation du projet, n'a fait aucune évaluation du contexte politique et sociologique de la région, n'a pas mentionné de possibles conflits interethniques liés à l'exploitation du projet pétrolier et à la répartition des revenus.*

L'impunité des compagnies pétrolières [...] est patente. Au Tchad, en novembre 1994, un paysan qui amenait ses deux enfants voir l'atterrissage d'un avion a été tué par les gardes de sécurité d'Exxon [...]. Aucune indemnisation n'a été versée à la famille, ni aucune enquête menée”. (p. 170)

« La mission [...] a visité les villages proches du site où le Consortium avait déjà procédé, selon ses dires, à des campagnes d'information. Elle a constaté que les villageois étaient apeurés. [...] Plusieurs ONG [tchadiennes] ont fait valoir que *“parler du pétrole”* était une prise de risque au Tchad ». (p. 171)

« *“Le Tchad risque, selon [le député] M. Ngarléjy Yorongar, de connaître un drame plus grave que celui des Ogonis au Nigeria. En*

outré, l'indemnisation des populations frise la provocation" ». (p. 173)

« Le Président de la Banque mondiale, M. James Wolfensohn, s'est prononcé en faveur du projet d'oléoduc en qualifiant d'"hystérique" l'opposition des ONG ». (p. 178)

« La mission ne pourrait être favorable à la réalisation de ce projet avec un financement de la Banque mondiale que si les règles de celle-ci étaient respectées à la lettre par le Tchad et le Cameroun. [...] Si des atteintes aux droits de l'Homme et à l'environnement en liaison avec l'exploitation pétrolière, voire des détournements des revenus pétroliers se produisaient, la mission juge qu'il appartiendrait alors aux institutions [...] FMI et Banque mondiale de réagir en bloquant crédits et aides, comme elles ont su le faire récemment pour contraindre l'Indonésie à accepter l'envoi d'une force internationale au Timor oriental [...]. La visibilité de la Banque mondiale et du consortium sur ce projet est telle que ni l'un ni l'autre ne peuvent se permettre un quelconque droit à l'erreur ». (p. 179)

[Il est certain que ce respect « à la lettre » ne sera pas atteint, et de très loin. Il sera plus difficile encore de bloquer les crédits que de surseoir au projet. Faudra-t-il atteindre le niveau d'horreur du Timor, où la "communauté internationale" a mis un quart de siècle à réagir, après l'élimination de 200 000 Timorais - un tiers de la population ?]

« Un rapport de la Banque mondiale paru en novembre 1998 [...] démontre : "La seule conditionnalité des aides ne suffit pas. Aucun prêteur n'ose reprendre l'argent promis" ». (p. 181)

L'AFD et la Coface en question

Pour le directeur de l'Agence française de développement (AFD) Antoine Pouillieute, "dans les pays producteurs où elle opère et où le pétrole représente l'essentiel des recettes d'exportation, [...] l'Agence ne peut [...] faire l'impasse sur les activités pétrolières". (p. 187)

« La mission ne peut que constater que deux des pays, l'Angola et le Congo, où l'AFD est l'un des intervenants, connaissent des guérillas et des rebellions armées et que la rente pétrolière sert surtout à l'achat d'armes ».

Selon Hélène Ballande, des Amis de la Terre, "la Coface ne semble absolument pas prendre en compte des critères sociaux ou environnementaux lorsqu'elle garantit au nom de l'État français [...]. À l'occasion du sommet du G7 de Denver, [...] [s'est exercée] une pression très forte des "sherpas" français qui ont bloqué toute proposition des autres pays industrialisés et de la société civile contenant des engagements plus précis [sur l'harmonisation des politiques des agences de crédit à l'exportation]". (p. 188-189)

Le rapport s'achève par un certain nombre de suggestions sur la fourniture d'énergie aux habitants des pays producteurs, si possible en limitant l'effet de serre, sur la limitation de la pollution et sur le développement des énergies renouvelables, y compris par les compagnies pétrolières. Au Nigeria, Elf fait un effort important de récupération du gaz libéré par l'exploitation pétrolière, jusqu'alors brûlé dans des torchères. Shell investit dans le solaire photovoltaïque, Total dans les biocarburants.

Dans sa conclusion, la mission se demande où est passée la rente pétrolière, et observe que les pays du Nord « n'ont pas hésité à laisser les compagnies pétrolières appliquer le système du double standard s'agissant du respect des droits de l'Homme et de celui des normes sociales et environnementales ». La visibilité des compagnies pétrolières « les rend vulnérables dès lors que leur nom est associé à des dictatures corrompues et brutales, à des catastrophes écologiques et à des atteintes aux droits de l'Homme ». (p. 199)

« L'État [...] doit être conscient que la détérioration de l'image des compagnies pétrolières françaises rejaillit inmanquablement sur celle de la France ». (p. 200)

On imagine ce que de tels propos ont pu susciter lors de l'examen du rapport de la mission en Commission des Affaires étrangères, le 13 octobre.

Le député du RPF pasquaïen Jacques Myard a souligné que, pour qualifier ce rapport, il hésitait entre "l'angélisme enfant de chœur" et le "gauchisme primaire". Selon lui, certains dysfonctionnements peuvent heurter notre éthique s'agissant de la dignité humaine et de la non-ingérence, "mais c'est là toute la réalité du monde".

L'ancien ministre UDF des Affaires étrangères Hervé de Charette a précisé que l'accord de Roland Blum sur le rapport ne devait pas laisser penser qu'il était consensuel. Ce rapport ferait preuve d'une méconnaissance des grands intérêts stratégiques qui dans le monde conditionnent notre puissance économique et politique. "La France a raison d'être présente en Birmanie même si tout n'y est pas parfait, car le poids de nos intérêts est considérable d'autant que la compétition avec les États-Unis est sévère".

Pour le radical de gauche François Loncle, un travail indispensable a été accompli. Mais en ne tenant pas suffisamment compte de ce que font les entreprises étrangères, américaines notamment, on peut "pénaliser les sociétés françaises et donc les intérêts de la France".

La Commission a cependant autorisé la publication du rapport d'information...

Les Dossiers noirs de la politique africaine de la France n° 13

Projet pétrolier Tchad-Cameroun Dés pipés sur le pipe-line

Agir ici et Survie, L'Harmattan, 64 p. 45 F port inclus (à Survie).